

Octobre 2013



Observatoire des Mobilités

de l'Agglomération et le Pays de Châlons-en-Champagne

Les mobilités scolaires

Les mobilités scolaires

dans l'Agglomération et le Pays de Châlons-en-Champagne

Sommaire

Pourquoi et comment s'intéresser aux mobilités scolaires ? p. 7

Partie 1. Flux migratoires au sein de la Marne p. 9

1. Effectifs scolaires p. 11
2. Déplacements par tranche d'âge p. 11
 - a) Les élèves des écoles primaires et élémentaires p. 12
 - b) Les collégiens p. 13
 - c) Les lycéens p. 14
 - d) La population scolaire âgée de 18 à 25 ans p. 16
 - e) La population scolaire âgée de plus de 25 ans p. 18

Partie 2. Migrations scolaires du Pays de Châlons-en-Champagne p. 21

1. Effectifs scolaires du Pays p. 23
2. Mobilités scolaires au niveau de la CAC p. 25
 - a) Trajets intérieurs de la CAC p. 25
 - b) Trajets à partir de la CAC p. 26
 - c) Trajets vers la CAC p. 28
3. Mobilités scolaires au niveau de la couronne périurbaine p. 30
 - a) Trajets intérieurs de la couronne p. 30
 - b) Trajets à partir de la couronne p. 33
 - c) Trajets vers la couronne p. 34
4. Mobilités scolaires au niveau du secteur Nord p. 34
 - a) Trajets intérieurs du secteur Nord p. 34
 - b) Trajets à partir du secteur Nord p. 35
 - c) Trajets vers le secteur Nord p. 36
5. Mobilités scolaires au niveau du secteur Sud p. 37
 - a) Trajets intérieurs p. 37
 - b) Autres trajets concernant le secteur Sud p. 38
6. Mobilités scolaires concernant les communes situées hors du Pays Châlonnais p. 39
 - a) Trajets entrants dans le Pays p. 39
 - b) Trajets sortants dans le Pays p. 40

Partie 3. Migrations scolaires vers la Marne	p. 43
1. Origine des populations scolaires extra-marnaises	p. 45
2. Age des populations scolaires extra-marnaises	p. 47
3. Niveau d'étude des populations scolaires extra-marnaises	p. 48
Partie 4. Migrations scolaires à partir de la Marne	p. 51
1. Principales destinations	p. 53
2. Age de ceux qui vont étudier hors de la Marne	p. 55
3. Niveau d'étude de ceux qui vont étudier hors de la Marne	p. 57

Pourquoi et comment s'intéresser aux mobilités scolaires?

Objectifs et contenu de cette étude

Il s'agit de mieux :

- réussir à apprécier les différents déplacements des habitants du Pays de Châlons-en-Champagne et la Marne dans le cadre de leur scolarisation,
- dégager un comportement type pour certaines populations cibles telles que les étudiants.

Pour cela, il a été procédé à une approche des migrations scolaires :

- entre les différents Pays de la Marne en s'intéressant notamment à leur ventilation par classe d'âge.
- au sein du Pays châlonnais en s'intéressant aux déplacements en son sein que ce soit entre secteurs et entre communes.
- entre la Marne et les différents autres départements métropolitains.

Le plus souvent, ces migrations scolaires sont analysées sous les angles de l'âge des individus et de son niveau scolaire.

Statistiques utilisées

Les données mobilisées pour l'étude proviennent des fichiers mobilités du recensement de la population fournis par l'INSEE pour l'année 2007. Chaque individu de la base de données utilisée est décrit selon les caractéristiques :

- de ses déplacements quotidiens de son domicile vers son lieu d'étude,
- socio-démographiques.

Ainsi, la population objet de cette étude se trouve être tout individu âgé de 2 ans ou plus inscrit dans un établissement d'enseignement au moment de la collecte d'information pour l'année scolaire en cours.

Néanmoins, pour des raisons de robustesse des données étudiées, de respect des règles du secret statistique et de cohérence de traitement des données, seules les migrations scolaires portant sur au moins 100 individus pour une zone géographique donnée font l'objet d'analyse. Dans le cas inverse, les données ne sont pas considérées comme statistiquement représentatives.

Les territoires d'étude

En matière d'échelle d'analyse, la Marne est étudiée sous l'angle des 4 Pays en ayant une attention particulière au Pays de Châlons-en-Champagne. Un regard est porté sur les échanges de ces territoires avec le reste de la France.

Par ailleurs, concernant les communes non comprises dans le périmètre d'un de ces 4 Pays, elles sont qualifiées de communes isolées au sens que jusqu'à présent, n'étant membres

d'aucune intercommunalité. En raison des précautions d'utilisation inhérentes aux données mobilisées (non analyse des statistiques représentant moins de 100 individus), ces communes n'ont pas donné lieu à une appréciation des mobilités scolaires les concernant dans la mesure où elles représentent des masses de population trop restreintes.

Il en a été de même pour le Pays Nord Haut Marnais qui n'a pas été retenu comme échelon d'analyse pour cette étude. En effet, il ne compte qu'une seule commune (Saint-Eulien) dans la Marne, le reste de son territoire étant localisé en Haute-Marne.

Partie 1

Flux migratoires scolaires au sein de la Marne

1. Effectifs scolaires

Dans cette partie, on ne s'intéresse qu'aux déplacements scolaires circonscrits à la Marne. Les déplacements avec les autres départements sont écartés.

Effectifs scolaires suivant leur Pays de résidence et d'étude

Pays de la Marne	Population scolaire y résidant	Pourcentage population y résidant	Population scolaire y étudiant	Pourcentage population y étudiant
Pays rémois	76 294	56,5%	78 056	57,8%
Pays de Châlons-en-Champagne	22 391	16,6%	23 679	17,5%
Pays d'Epernay Terres de Champagne	18 002	13,3%	16 525	12,2%
Pays Vitryat	9 330	6,9%	8 598	6,4%
Pays de Brie et Champagne	6 491	4,8%	6 028	4,5%
Pays d'Argonne Champenoise	2 303	1,7%	2 073	1,5%
Pays Nord Haut-Marnais	< 100	s	< 100	s
Communes isolées	152	0,1%	< 100	0,0%
Marne	135 014	100,0%	135 014	100,0%

Source : INSEE RP 2007
s : données couvertes par le secret statistique

Plus de 8 individus scolarisés dans la Marne le sont à Châlons, Epernay et Reims.

En 2007, la population scolaire marnaise comptait 135 000 individus dont plus de la moitié des habitants scolarisés dans la Marne résident dans le Pays rémois (56,5% soit 79 294 individus). La proportion augmente à 85% des scolaires si on rajoute le Pays de Châlons et le Pays d'Epernay (respectivement 16,6% et 13,3% de la population scolarisée marnaise). Cette répartition des populations scolaires est conforme à celles observées pour les populations globales.

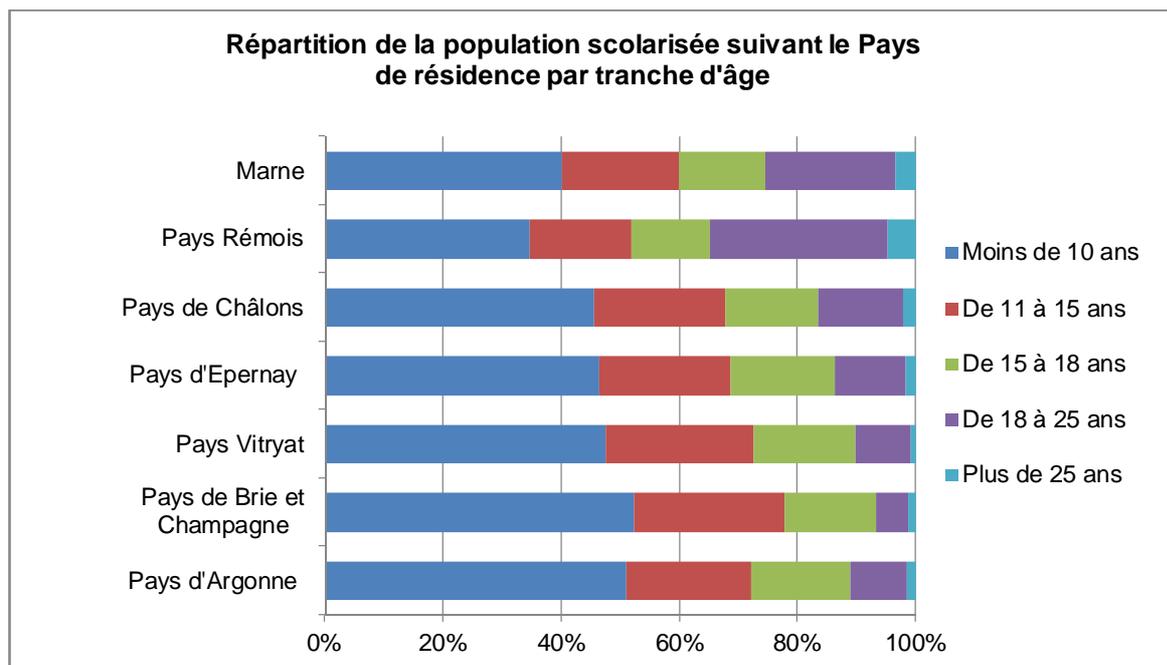
Seuls les Pays châlonnais et rémois présentent une offre éducative suffisante pour attirer des scolaires des autres Pays marnais.

En effet, ces 2 territoires ont un flux scolaire positif, c'est-à-dire qu'il y a plus de personnes venant dans ces Pays pour étudier que de personnes faisant le mouvement en sens inverse. A l'inverse, le flux est négatif pour les autres Pays.

2. Déplacements par tranche d'âge

Les individus ont été détaillés suivant les tranches d'âges suivantes :

- les "moins de 10 ans" correspondent essentiellement aux élèves d'écoles primaires,
- de 11 à 15 ans ceux des collèges,
- de 15 à 18 ans aux lycéens,
- les 18-24 ans sont en général les étudiants,
- enfin, les plus de 25 ans regroupent les étudiants faisant de grandes études mais aussi des adultes en formation.



Tous les Pays de la Marne ont des répartitions de population scolaire assez similaires à l'exception du Pays rémois.

Dans les Pays marnais, il ressort :

- que les élèves âgés de moins de 10 ans représentent la population la plus nombreuse avec plus de 40% de la masse scolaire sauf dans le Pays rémois où cette part est un peu moindre.
- que les 11-15 ans forment environ 20% de la population et les 15-18 ans un peu plus de 15%.
- que les individus ayant plus de 25 ans sont très minoritaires dans ces Pays puisqu'ils comptabilisent moins de 5% des effectifs totaux.
- qu'une différence peut être relevée concernant la tranche des 18-25 ans pour le Pays de Brie et Champagne où cette classe d'âge est très faible en comparaison des autres Pays.

Le Pays rémois se différencie des autres Pays en raison d'une grosse proportion de 18-25 ans ; elle est même majoritaire au sein de la population scolaire de cet espace. La concentration dans l'agglomération rémoise de la majeure partie de l'infrastructure universitaire explique cette situation.

a) Les élèves des écoles primaires et élémentaires

Les élèves d'écoles primaires sont peu concernés par les phénomènes de mobilités scolaires entre les Pays marnais, la majorité des déplacements entre Pays impliquant moins de 50 individus. Le plus gros flux d'élèves est de 141 enfants et correspond au trajet du Pays d'Epernay vers celui de Reims mais ne représente que 1,7% de la population scolaire de moins de 10 ans résidant dans le Pays d'Epernay.

Les déplacements entre les Pays marnais pour la population scolarisée âgée de moins de 10 ans



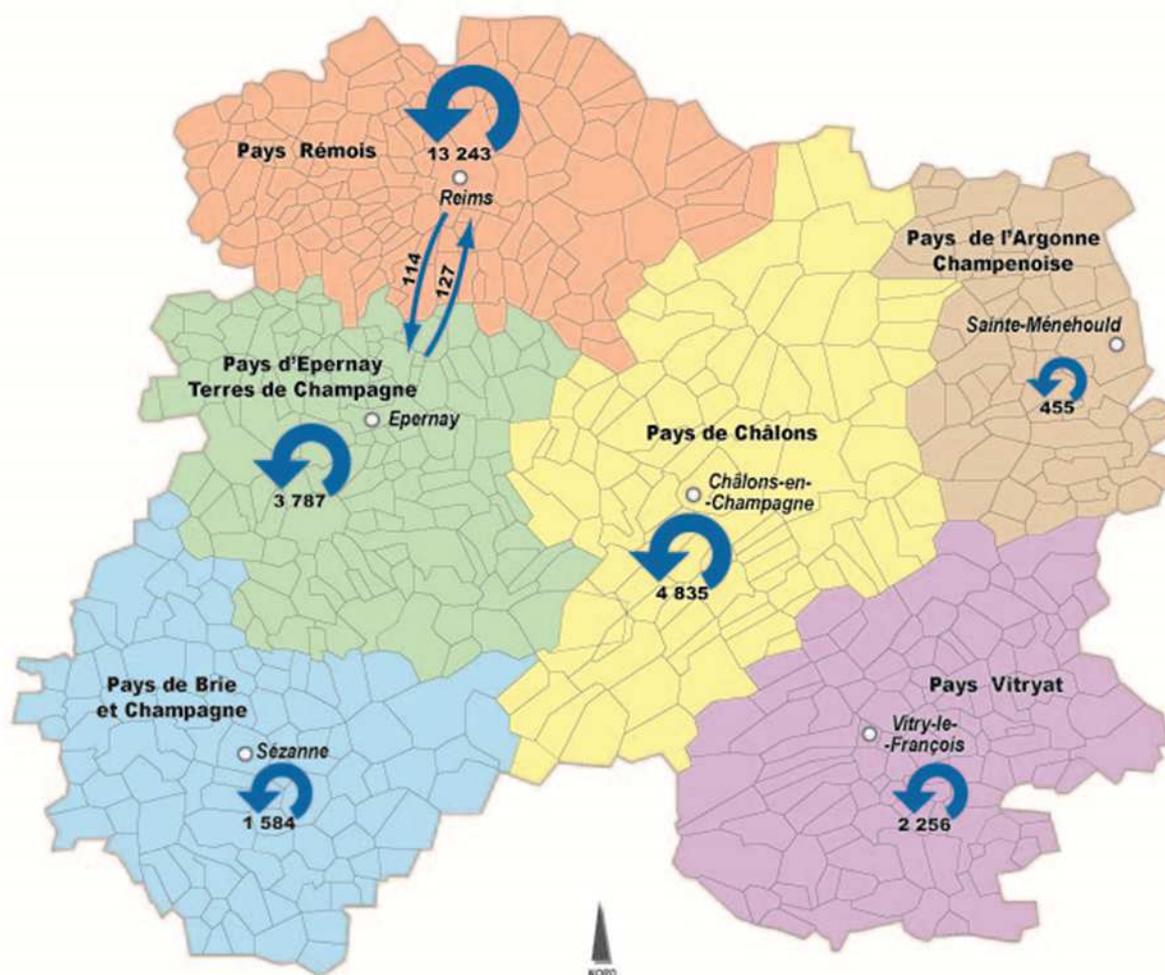
SOURCE : INSEE RP 2007

Avertissement : seuls les déplacements d'au moins 100 individus ont été cartographiés.

b) Les collégiens

Pour tous les Pays marnais, les collégiens sont moins nombreux que les "moins de 10 ans" avec une population 2 fois plus faible que celle de la classe d'âge antérieure. De manière générale, les effectifs des déplacements entre Pays sont assez faibles et, là encore, la majorité des 11-15 ans reste dans son Pays de résidence pour étudier. Seules les migrations entre Epernay et Reims sont notables mais elles ne représentent qu'une infime partie de la population totale.

Les déplacements entre les Pays marnais pour les collégiens



SOURCE : INSEE RP 2007

Avertissement : seuls les déplacements d'au moins 100 individus ont été cartographiés.

c) Les lycéens

Mobilité plus forte des lycéens par rapport à leurs benjamins

Les lycéens sont clairement plus mobiles que les 2 tranches d'âges précédentes parce que l'offre en établissements d'enseignement secondaire est géographiquement plus concentrée que celle des collèges, elle-même plus ramassée que celle des écoles primaires et élémentaires.

Déplacement important des différents Pays avec celui de Châlons

Le **Pays d'Argonne** a plus de la moitié de ses 15-18 ans qui étudient dans le Pays de Châlons-en-Champagne. En effet, un peu moins de 150 individus restent à l'intérieur du Pays pour étudier tandis que presque 230 partent sur le Pays châlonnais.

Le **Pays vitryat** perd aussi des lycéens aux dépens du Pays de Châlons mais dans une mesure moindre en raison d'une population fixe et d'une offre de formation plus étoffée. En

effet, 1 240 restent pour presque 240 départs vers le Pays de Châlons. Comme dans le cas de l'Argonne, les autres déplacements sont faibles même s'il y a tout de même près d'une centaine d'individus qui se rendent dans le Pays rémois pour étudier.

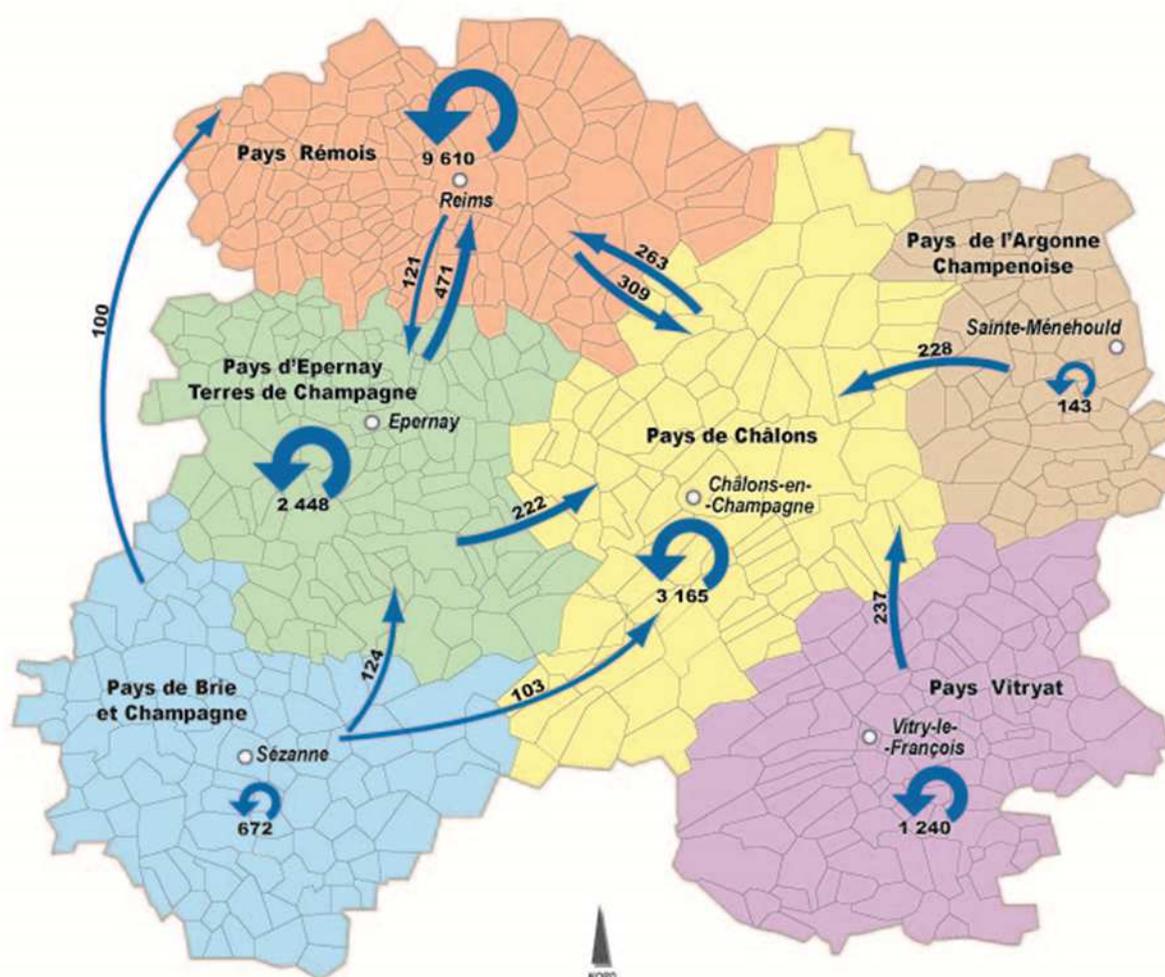
Le **Pays de Brie et Champagne** voit sa population lycéenne migrer essentiellement vers les 3 grands Pays de la Marne (le Pays rémois, le Pays châlonnais et le Pays d'Épernay). Chaque Pays reçoit un peu plus de 100 individus du Pays de Brie et Champagne. En fait, le tiers des individus part en direction de ces 3 pays et le reste est scolarisé dans le Pays.

Les principaux déplacements pour le **Pays d'Épernay** sont ceux avec les 2 autres grands Pays de la Marne et à l'intérieur de son espace mais celui-ci a ses flux migratoires négatifs pour les 2¹. Les déplacements avec le Pays de Sézanne sont aussi relativement importants et Épernay est gagnant en termes d'effectifs.

Le **Pays de Châlons-en-Champagne** a des échanges migratoires avec tous les Pays. De plus ceux-ci sont conséquents quel que soit le Pays considéré. On peut rajouter que Châlons augmente sa population scolaire des 15-18 ans de la part de tous les autres Pays.

Enfin, le **Pays rémois** a sa majorité des 15-18 ans qui étudie à l'intérieur de son Pays.

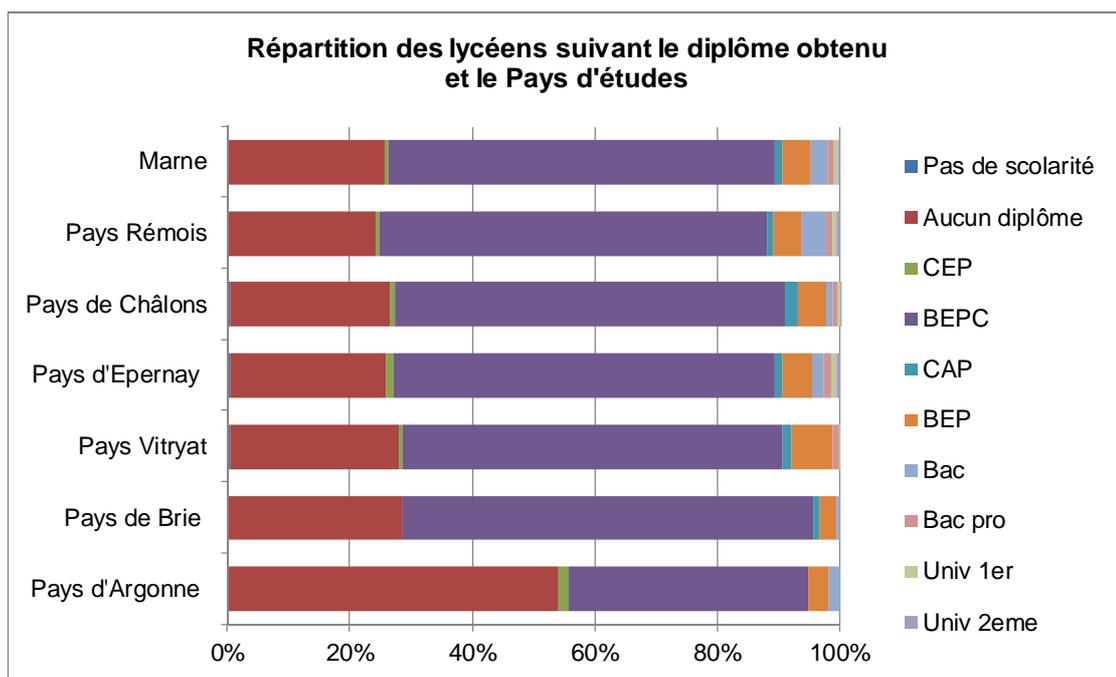
Les déplacements entre les Pays marnais pour les lycéens



SOURCE : INSEE RP 2007

Avertissement : seuls les déplacements d'au moins 100 individus ont été cartographiés.

¹ Il y a respectivement 471 départs contre 121 arrivées et 222 départs contre 37 arrivées.



d) La population scolaire âgée de 18 à 25 ans

La population des 18-25 ans est très importante dans le Pays rémois.

Si Reims est 3 fois plus importante que Châlons en terme de population globale, on a un rapport de 1 à 9 pour la classe d'âge des 18-25 ans scolarisés.

Ces chiffres illustrent la concentration assez marquée des établissements d'enseignement supérieur dans l'agglomération rémoise. Le nouveau mode de calcul du recensement qui compte les étudiants de plus de 18 ans comme résidant dans la commune d'étude a néanmoins tendance à accentuer cet état de fait.

Le Pays de Châlons-en-Champagne a une population des 18-25 ans non négligeable mais il perd des étudiants en faveur d'autres Pays.

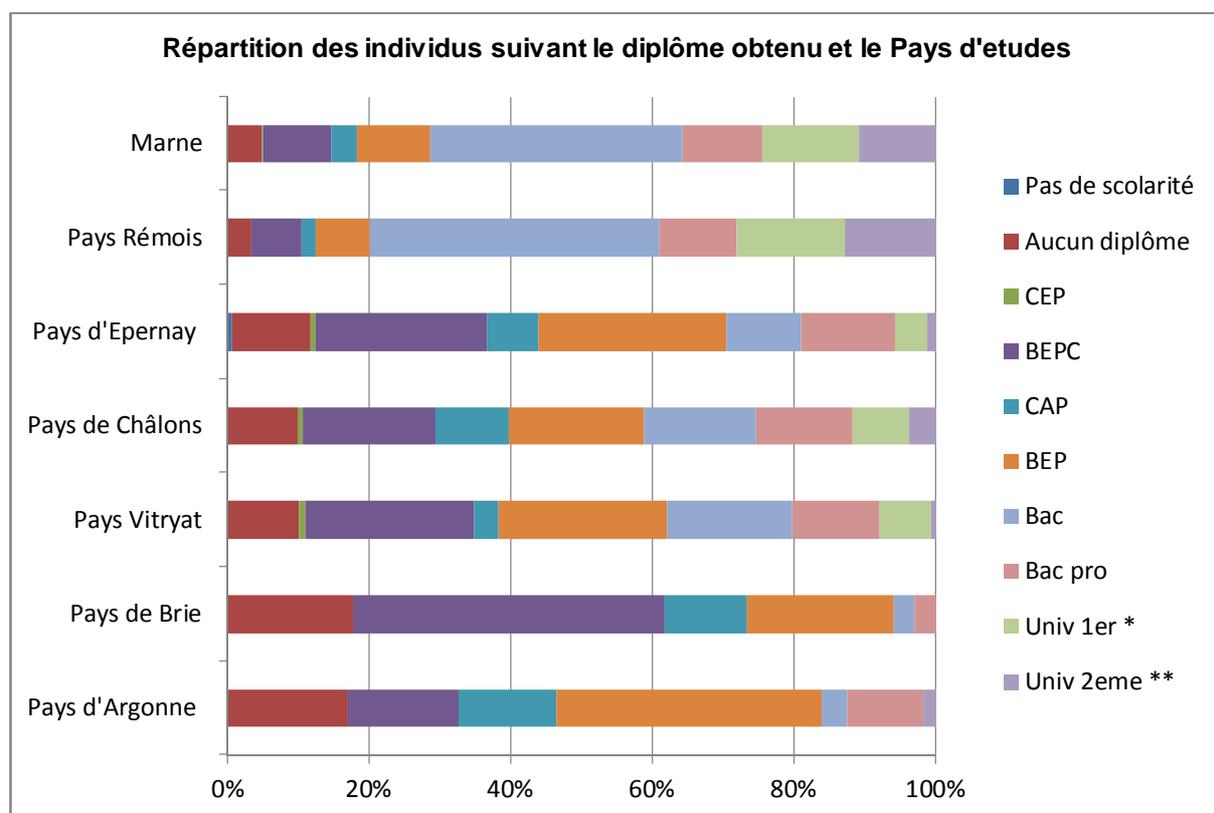
Les 3 quarts de la population scolaire âgée de 18 à 25 ans habitant le Pays de Châlons y restent y faire leurs études. La presque totalité restante se déplace dans l'agglomération rémoise.

Parmi la population des 18-25 ans scolarisée dans le Pays de Châlons, les 2 tiers en sont originaires. Près de 16% proviennent du Pays rémois. Quant aux 18-25 ans qui résident initialement dans les Pays d'Epernay et de Vitry-le-François, ils représentent chacun 5% des effectifs scolaires.

Les migrations scolaires pour le Pays d'Epernay ne concernent que les 3 grands Pays marnais.

Pour Epernay, une moitié reste dans le cadre de sa scolarité dans le Pays. Pour la population restante, une grosse partie se dirige sur Reims et l'autre sur le Pays de Châlons. Il existe tout de même des migrations au départ du Pays rémois vers Epernay mais ceux-ci ne représentent que de faibles effectifs.

Les 3 autres Pays ont une population des 18-25 ans étudiant sur leur territoire assez faible. La majorité se rendant dans les pays rémois ou châlonnais pour poursuivre leur scolarité.



* diplôme de 1^{er} cycle universitaire, brevet de technicien supérieur (BTS), diplôme universitaire de technologie (DUT), diplôme des professions sociales ou de la santé, diplôme d'infirmier(ère)

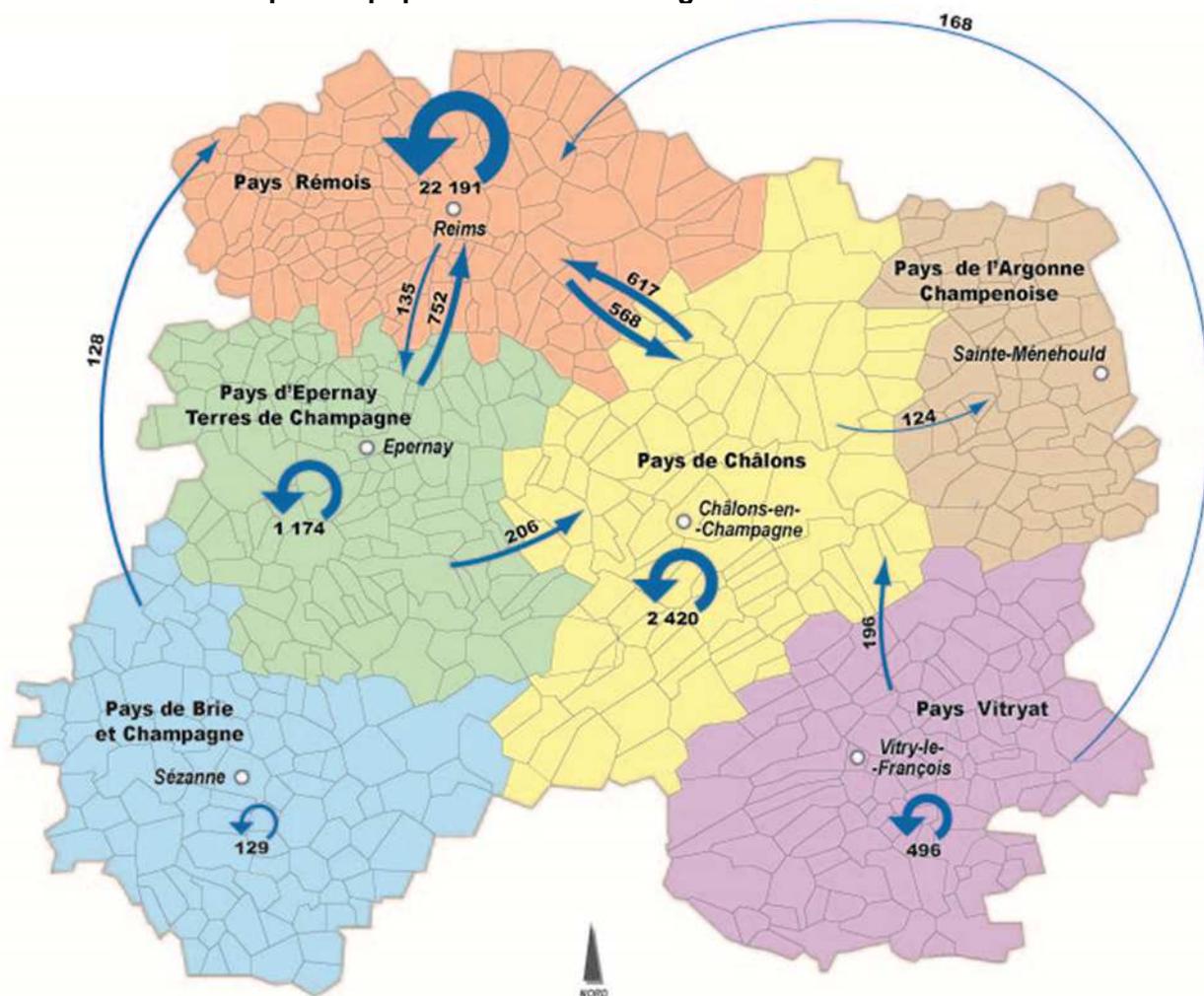
** diplôme de 2^e ou 3^e cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, diplôme d'une grande école, doctorat...

SOURCE : INSEE RP 2007

Les déplacements des 18-25 ans dans les 3 Pays les moins peuplés sont dus majoritairement aux lycéens en particulier ceux suivant une filière professionnelle et aux personnes sans diplôme.

Les personnes se rendant dans le Pays de Brie et Champagne pour étudier sont le plus souvent titulaires d'un BEPC. Ce sont donc pour la plupart des lycéens qui étudient sur ce Pays. Les Pays de Brie et Champagne et d'Argonne ont une population des 18-25 ans sans diplôme assez importante, en raison de la présence d'un GRETA sur son territoire. De plus, on remarque l'importance des CAP et BEP au lycée professionnel de l'Argonne localisé à Sainte-Ménehould.

Les déplacements entre les Pays marnais pour la population scolarisée âgée de 18-25 ans



SOURCE : INSEE RP 2007

Avertissement : seuls les déplacements d'au moins 100 individus ont été cartographiés.

e) La population scolaire âgée de plus de 25 ans

Peu d'individus sont encore scolarisés à cet âge. En raison des faibles effectifs, seuls les 3 grands Pays de la Marne ont une population scolaire non négligeable. De plus, les déplacements ne se font qu'en direction du Pays rémois.

Les déplacements entre les Pays de la Marne pour la population scolarisée âgée de plus de 25 ans



SOURCE : INSEE RP 2007

Avertissement : seuls les déplacements d'au moins 100 individus ont été cartographiés.

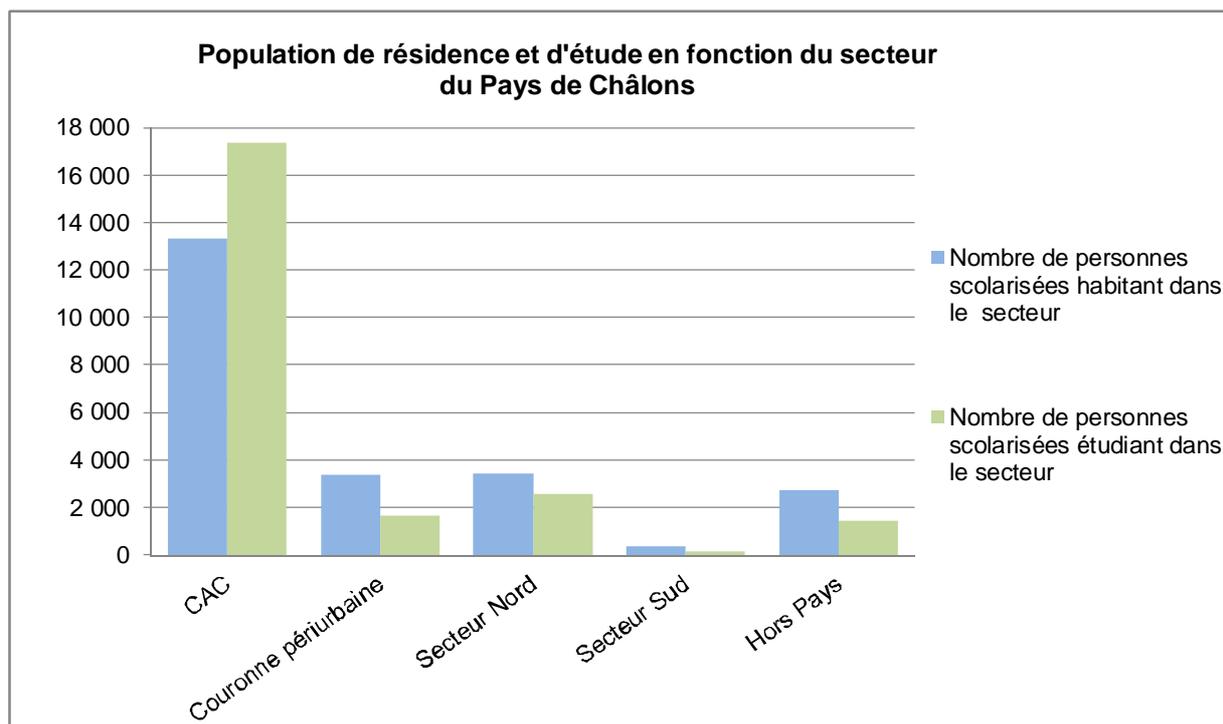
Partie 2

**Migrations scolaires
du Pays de Châlons-en-Champagne**

1. Effectifs scolaires du Pays

En 2007, 23 320 individus sont scolarisés dans le Pays de Châlons-en-Champagne. Parmi elles, il y en a :

- 75% d'entre eux étudiant dans un établissement de l'agglomération châlonnaise.
- 20 553 personnes scolarisées qui y habitent et donc près de 2 800 personnes qui résident dans une commune n'appartenant pas au Pays de Châlons. C'est dans l'agglomération châlonnaise qu'elles se rendent très majoritairement. Ceci illustre la concentration de l'offre de formation dans l'agglomération châlonnaise.



SOURCE : INSEE RP 2007

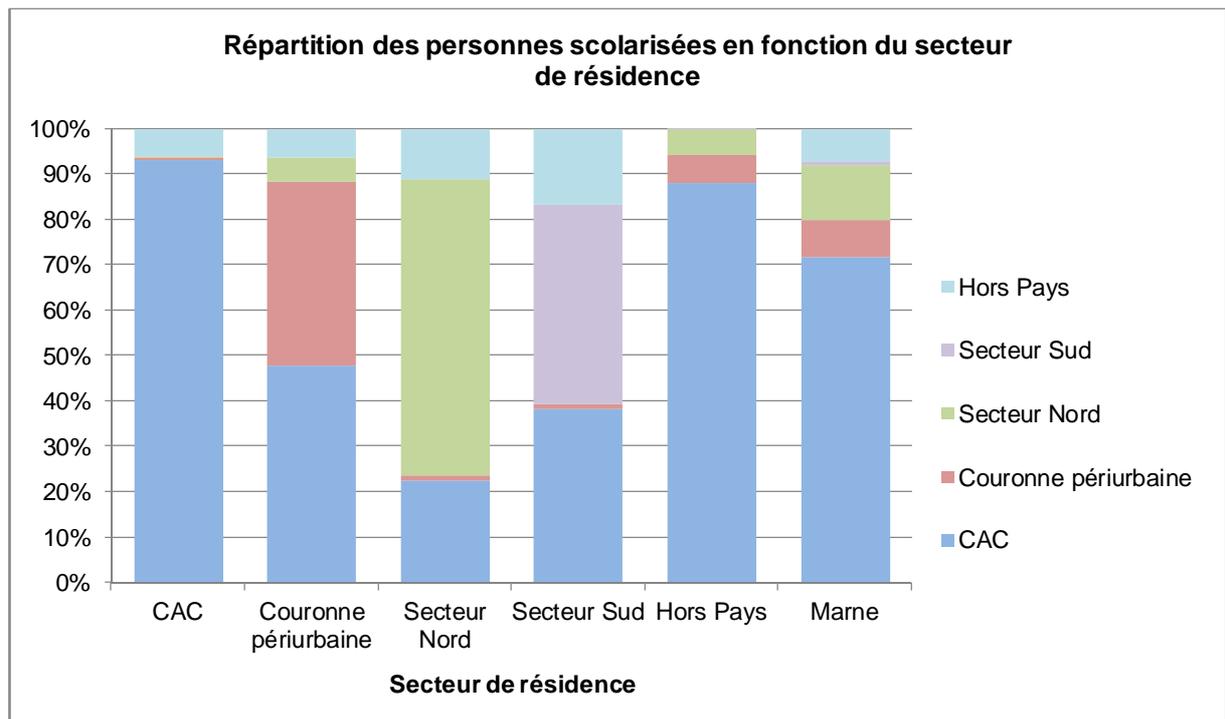
Effectifs scolaires en fonction du secteur de résidence et d'études

Secteur de résidence	Secteur d'études					Total
	CAC	Couronne périurbaine	Secteur Nord	Secteur Sud	Hors Pays	
CAC	12 409	< 100	< 100	0	814	13 342
Couronne périurbaine	1 621	1 367	176	0	216	3 380
Secteur Nord	769	< 100	2 230	0	383	3 430
Secteur Sud	154	< 100	0	177	< 100	402
Hors Pays	2 434	171	159	< 100	0	2 767
Pays	15 175	1 683	2 589	181	1 482	23 321

SOURCE : INSEE RP 2007

En matière de mouvement de population scolaire au sein du Pays châlonnais, on peut noter que :

- la proportion importante des effectifs scolaires se rendant dans la CAC, pour y étudier quel que soit le secteur, varie selon les territoires. Par exemple, pour les personnes résidant dans la CAC, cette part d'individus s'élève à 90% tandis que pour le secteur Nord, elle s'élève seulement à un peu plus de 20%.
- les migrations scolaires se font surtout à l'intérieur des secteurs en particulier pour la CAC et le secteur Nord dans la mesure où plus de la moitié des enfants scolarisés sont concernés par les trajets intra-territoires (respectivement 81% et 86%). Le secteur Sud et la couronne périurbaine ont une part moins importante de résidents étudiant dans leur territoire (44% pour le premier et 40% pour le deuxième). Le poids des élèves des écoles primaires dans la population scolaire étudiée explique notamment l'importance des trajets intra-secteurs observés.
- les personnes scolarisées dans le secteur Sud sont essentiellement des résidents ainsi qu'une très faible part d'individus venant de communes extérieures au Pays. Le secteur Sud a par contre une forte proportion de ses résidents (16%) qui étudient en dehors de l'espace du Pays.



SOURCE : INSEE RP 2007

2. Mobilités scolaires au niveau de la CAC

a) Trajets intérieurs de la CAC

Population scolaire résidant et étudiant pour chaque commune de la CAC

Commune de résidence	Effectif scolaire résidant dans la commune	Part dans l'effectif scolaire de la CAC	Effectif scolarisé dans la commune de résidence	Flux migratoire scolaire
Châlons-en-Champagne	8 914	71,8%	10 112	1 198
Saint-Memmie	928	7,5%	753	-175
Fagnières	864	7,0%	695	-169
Sarry	472	3,8%	238	-234
Compertrix	229	1,8%	111	-118
Recy	224	1,8%	124	-100
La Veuve	151	1,2%	< 100	-68
Saint-Martin-sur-le-Pré	151	1,2%	< 100	-53
Saint-Etienne-au-Temple	136	1,1%	< 100	-61
Moncetz-Longevas	123	1,0%	< 100	-115
L'Epine	104	0,8%	< 100	-13
Saint-Gibrien	< 100	< 1%	< 100	-60
Coolus	< 100	< 1%	0	-32
Agglomération châlonnaise	12 409	100,0%	12 409	0

Source : INSEE RP 2007

Tableau des effectifs suivant les principaux trajets en direction de la CAC

Trajet	Nombre de personnes utilisant ce trajet	Pourcentage de personnes
De Châlons-en-Champagne à Châlons-en-Champagne	8 636	69,6%
De Saint-Memmie à Saint-Memmie	561	4,5%
De Fagnières à Fagnières	536	4,3%
De Saint-Memmie à Châlons-en-Champagne	351	2,8%
De Fagnières à Châlons-en-Champagne	324	2,6%
De Sarry à Châlons-en-Champagne	196	1,6%
De Sarry à Sarry	188	1,5%
De Compertrix à Châlons-en-Champagne	136	1,1%
Reste des trajets intérieurs de la CAC (38 trajets)	1 481	11,9%
Total général	12 409	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

Au sein de la CAC, il convient de noter la forte influence de la ville de Châlons-en-Champagne dans la mesure où :

- Elle est largement présente dans les migrations scolaires de la CAC. Sa population regroupe plus de 70% de la population scolaire de l'agglomération. Saint-Memmie et Fagnières représentent chacune environ 7% des individus de la population scolarisée dans la CAC, Sarry près de 4% (<500 individus). Toutes les communes restantes possèdent moins de personnes scolarisées dans la CAC (< 300 personnes).

- L'étude des flux migratoires scolaires fait apparaître que seule la ville de Châlons-en-Champagne reçoit des élèves de la part des autres communes de la CAC. En effet, les trajets à l'intérieur de chacun des 3 plus grandes communes de l'agglomération sont quantitativement prépondérants et forment presque 80% des déplacements scolaires. Ensuite, les seuls échanges des communes autrement qu'avec elle-même sont avec la ville de Châlons-en-Champagne. Il apparaît donc qu'au sein de l'agglomération, les trajets au départ de chaque commune se limitent à son territoire ou avec celui de Châlons-en-Champagne.

b) Trajets à partir de la CAC

Tableau des effectifs scolaires résidant dans la CAC et étudiant en dehors

Commune de résidence	Secteur d'étude			
	Couronne périurbaine	Secteur Nord	Hors Pays de Châlons	Marne
Châlons-en-Champagne	< 100	< 100	515	590
Fagnières	0	< 100	< 100	100
Saint-Memmie	< 100	< 100	< 100	< 100
Sarry	< 100	< 100	< 100	< 100
Moncetz-Longevas	< 100	0	< 100	< 100
Saint-Martin-sur-le-Pré	0	0	< 100	< 100
Compertrix	< 100	0	< 100	< 100
L'Épine	< 100	0	< 100	< 100
Recy	0	0	< 100	< 100
Saint-Gibrien	0	0	< 100	< 100
Agglomération châlonnaise	< 100	s	814	934

Source : INSEE RP 2007
s : données couvertes par le secret statistique

Pour l'agglomération châlonnaise, peu de mobilités scolaires sont constatées en dehors de ce territoire.

Par exemple, les communes de Coolus, La Veuve et Saint-Etienne-au-Temple n'ont pas de personnes scolarisées se déplaçant en dehors de la CAC pour étudier. Effectivement, la totalité de leurs individus scolarisés étudie dans l'agglomération châlonnaise. Les migrations de la CAC vers les autres communes du Pays châlonnais sont très faibles puisqu'il y a moins de 1 000 personnes concernées par ce cas de figure.

Les migrations au départ de l'agglomération se font surtout vers des communes situées en dehors du Pays et en particulier le pôle rémois.

Ces individus se rendent surtout en dehors du Pays de Châlons-en-Champagne pour étudier. En effet, les migrations du secteur Nord et de la couronne périurbaine sont très faibles, celles du secteur Sud étant inexistantes. Tout ceci confirme notre précédente analyse.

Afin de connaître les communes de destination préférentielle de la population scolaire au départ des communes de la CAC. Le tableau suivant regroupe les villes les plus importantes participant aux migrations de la CAC vers les autres territoires.

Tableau des effectifs scolaires se déplaçant vers la commune d'étude

Commune d'étude	Nombre de personnes	Pourcentage de personnes	Typologie de territoire
Reims	661	70,8%	Hors Pays
Somme-Vesle	< 100	< 11%	Couronne
Epernay	< 100	< 11%	Hors Pays
Vitry-le-François	< 100	< 11%	Hors Pays
Sainte-Ménehould	< 100	< 11%	Hors Pays
Muizon	< 100	< 11%	Hors Pays
Vésigneul-sur-Marne	< 100	< 11%	Couronne
Thillois	< 100	< 11%	Hors Pays
Reste des trajets vers le secteur Nord	< 100	< 11%	Nord
Reste des trajets Hors Pays	< 100	< 11%	Hors Pays
Reste des trajets vers la Couronne	< 100	< 11%	Couronne
Marne	934	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

La population scolaire de l'agglomération se rend essentiellement sur Reims pour ses études. Les autres villes n'ont pas une incidence importante sur les migrations. Néanmoins, la commune de Somme-Vesle reçoit aussi beaucoup d'étudiants de la CAC dans sa commune en raison de la présence d'un des 2 lycées agricoles publics du Pays châlonnais sur son territoire.

Ce sont encore une fois les villes de Châlons-en-Champagne, Fagnières et Saint-Memmie qui communiquent le plus avec l'extérieur et plus particulièrement avec Reims car ce sont elles qui présentent la plus importante masse de population de la CAC.

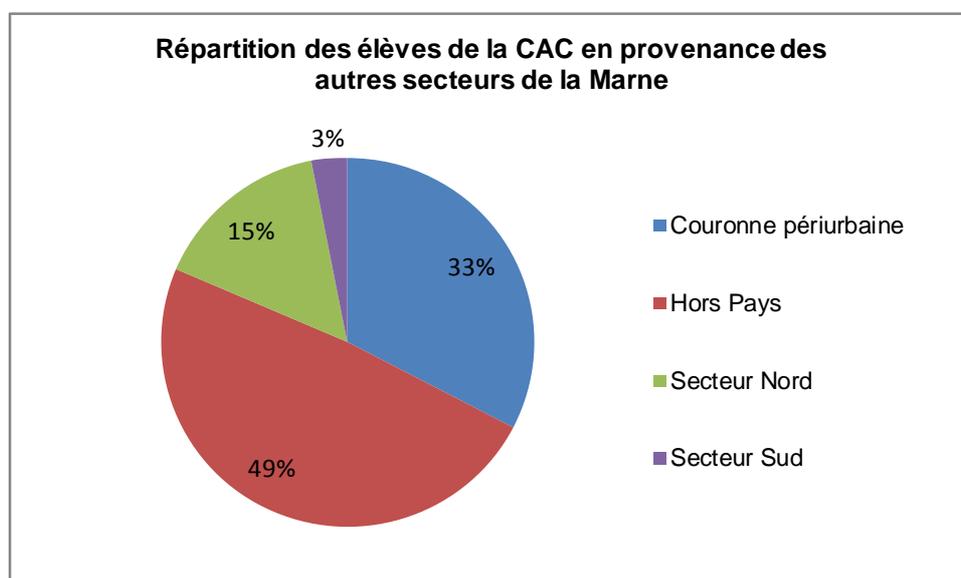
Tableau des trajets au départ de la CAC vers les communes des autres secteurs

Trajet de la CAC vers les communes des autres secteurs	Nombre de personnes empruntant ce trajet	Pourcentage de personnes
De Châlons-en-Champagne à Reims	414	44,3%
De Fagnières à Reims	< 100	< 11%
De Châlons-en-Champagne à Somme-Vesle	< 100	< 11%
De Saint-Memmie à Reims	< 100	< 11%
De Sarry à Reims	< 100	< 11%
De Châlons-en-Champagne à Épernay	< 100	< 11%
De Moncetz-Longevas à Reims	< 100	< 11%
De Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François	< 100	< 11%
De Saint-Martin-sur-le-Pré à Reims	< 100	< 11%
Reste des trajets (42 trajets)	210	22,5%
Total général	933	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

c) Trajets vers la CAC

On reprend la même démarche que précédemment mais cette fois en s'interrogeant sur les déplacements vers la CAC en provenance des autres secteurs.



SOURCE : INSEE RP 2007

Effectif des échanges migratoires entre la CAC et la Marne

Commune d'étude de la CAC	Secteur de résidence				
	Couronne périurbaine	Secteur Nord	Secteur Sud	Hors Pays de Châlons	Marne
Châlons-en-Champagne	1 247	684	143	2 387	4 461
Saint-Memmie	195	s	0	s	207
Fagnières	S	s	s	s	184
Total général	1 621	769	154	2 434	4 978

SOURCE : INSEE RP 2007

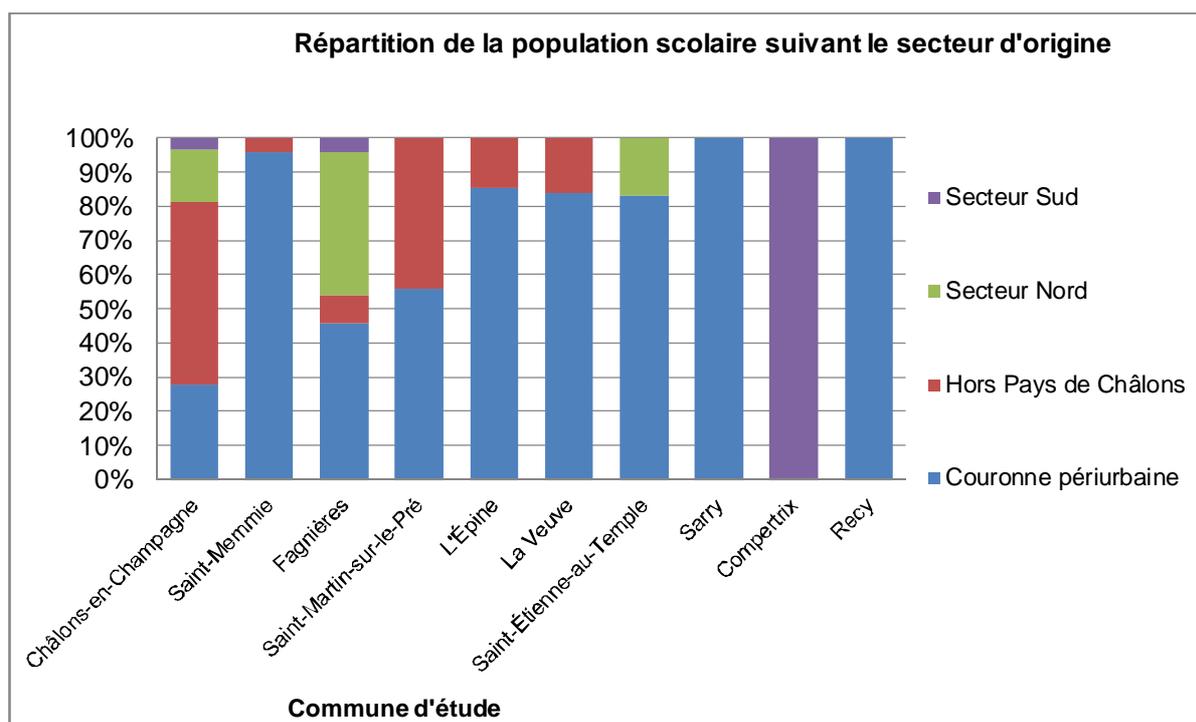
Parmi les personnes étudiant dans l'agglomération châlonnaise, la moitié provient de communes situées en dehors du Pays et le tiers des communes de la couronne périurbaine.

Les arrivées dans l'agglomération sont beaucoup plus grandes que les sorties.

Tout d'abord, les déplacements vers l'agglomération châlonnaise sont 5 fois plus importants que ceux à son départ. Ensuite, les personnes habitant en dehors de la CAC étudient en majorité sur la ville de Châlons-en-Champagne qui accueille la grande majorité de l'offre de formation. Ce cas de figure concerne 9 déplacements sur 10 à destination de l'agglomération châlonnaise. Les individus proviennent essentiellement de la couronne périurbaine et de l'extérieur du Pays.

Reims est la ville dont les échanges sont les plus importants avec la CAC.

Les 2 grandes communes du secteur Nord que sont Mourmelon-le-Grand et Suippes représentent quant à elles 7,1% des échanges ; ce qui représente plus de la moitié des échanges entre la CAC et le secteur Nord. Dans la couronne, Courtisols est la commune qui envoie le plus gros contingent de populations scolaires vers la CAC.



SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs des échanges à destination de la CAC par commune de résidence

Commune de résidence	Population scolarisée dans la CAC	Pourcentage d'individus scolarisés de la CAC	Typologie de territoire
Reims	530	10,6%	Hors Pays
Courtisols	376	7,5%	Couronne
Mourmelon-le-Grand	232	4,6%	Nord
Vitry-le-François	173	3,4%	Hors Pays
Sainte-Ménéhould	162	3,2%	Hors Pays
Suippes	128	2,5%	Nord
Juvigny	113	2,2%	Couronne
Reste des communes de la Couronne	679	13,3%	Couronne
Reste des communes Hors Pays	1 365	27,4%	Hors Pays
Reste des communes du secteur Nord	279	5,6%	Nord
Reste des communes du secteur Sud	154	3,1%	Sud
Marne	4 978	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

3. Mobilités scolaires au niveau de la couronne périurbaine

a) Trajets intérieurs de la couronne

Effectifs des populations résidentes et étudiantes
par commune de la couronne périurbaine

Commune de la couronne périurbaine	Nombre d'individus scolarisés résidant dans la commune	Nombre d'individus scolarisés dans la commune	Flux migratoire
Vésigneul-sur-Marne	< 100	188	148
Matougues	< 100	128	67
Vraux	< 100	123	67
Marson	< 100	< 100	63
Nuisement-sur-Coole	< 100	< 100	36
Mairy-sur-Marne	< 100	100	29
Dampierre-au-Temple	< 100	< 100	22
Cernon	< 100	< 100	16
Somme-Vesle	< 100	< 100	14
Vitry-la-Ville	< 100	< 100	5
Bouy	< 100	< 100	0
Vadenay	< 100	< 100	-9
Ecury-sur-Coole	< 100	< 100	-13
Saint-Hilaire-au-Temple	< 100	< 100	-13
Saint-Pierre	< 100	0	-27
Chepy	< 100	0	-28
Villers-le-Château	< 100	0	-28
Francheville	< 100	0	-30
Saint-Germain-la-Ville	< 100	0	-32
Juvigny	< 100	< 100	-71
Courtisols	263	282	19
Couronne périurbaine	1 367	1 367	0
Reste des communes (16)	167	< 100	-155

SOURCE : INSEE RP 2007

Ce tableau montre une différence importante entre le territoire de la CAC et celui de la couronne périurbaine. On peut dégager 4 groupes de communes identifiés par des couleurs différentes dans le tableau :

- le premier groupe, en bleu dans le tableau, est constitué des communes de Vésigneul-sur-Marne, Matougues, Vraux, Marson, Somme-Vesle, Cernon, Nuisement-sur-Coole, Dampierre-au-Temple et Mairy-sur-Marne. Cet ensemble est caractérisé par une faible population (moins de 5 % de la population totale) mais ses membres présentent un flux migratoire² assez élevé et positif. Ce sont de petites

² Pour une commune, le flux migratoire scolaire correspond au solde du nombre d'individus scolarisés y résidant et du nombre total d'individus scolarisés sur son territoire.

communes qui accueillent énormément d'enfants dans leurs établissements scolaires.

- un deuxième ensemble, représenté en violet, est composé des villes dont le solde migratoire est négatif. Il s'agit de toutes les communes qui perdent des personnes scolarisées aux dépens d'autres communes de la couronne disposant encore d'écoles, celles du premier groupe.
- un troisième groupe, identifié en rouge, comprenant Bouy et Vitry-la-Ville sont de petites communes dont le solde est proche de ce qui implique que soit il y a peu de départs soit les arrivées compensent les départs.
- le dernier groupe est constitué seulement de Courtisols qui est caractérisée par une forte population scolaire (près de 20% de la population scolaire de la couronne) mais un solde positif mais faible.

Cette typologie des communes de la couronne illustre la géographie des établissements scolaires et des regroupements pédagogiques au sein de la couronne périurbaine représentée par la carte située à la page suivante.

Population suivant les trajets intérieurs de la couronne périurbaine

Trajet intérieur de la couronne périurbaine	Nombre de personnes empruntant ce trajet	Pourcentage de personnes du trajet
De Courtisols à Courtisols	251	18,4%
De Juvigny à Vraux	< 100	< 8%
De Pogny à Vésigneul-sur-Marne	< 100	< 8%
De Matougues à Matougues	< 100	< 8%
De Mairy-sur-Marne à Mairy-sur-Marne	< 100	< 8%
De Vitry-la-Ville à Vitry-la-Ville	< 100	< 8%
D'Écury-sur-Coole à Écury-sur-Coole	< 100	< 8%
De Bouy à Bouy	< 100	< 8%
De Vésigneul-sur-Marne à Vésigneul-sur-Marne	< 100	< 8%
De Vraux à Vraux	< 100	< 8%
De Saint-Germain-la-Ville à Vésigneul-sur-Marne	< 100	< 8%
De Villers-le-Château à Matougues	< 100	< 8%
De Chepy à Vésigneul-sur-Marne	< 100	< 8%
De Saint-Pierre à Matougues	< 100	< 8%
Reste des trajets intérieur de la couronne	540	39,5%
Couronne Périurbaine	1 366	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

Les mobilités des populations scolaires au sein de la couronne périurbaine sont dominées par les trajets intra-communaux en particulier par celles concernant Courtisols qui représentent 18% des déplacements observés. Par ailleurs, on peut aussi remarquer que dans le Sud de la couronne, une polarité apparaît vers Vésigneul-sur-Marne, ce territoire étant un lieu d'étude pour les autres communes de la zone puisque plusieurs trajets l'ont comme destination.

Les établissements scolaires et leurs regroupements pédagogiques

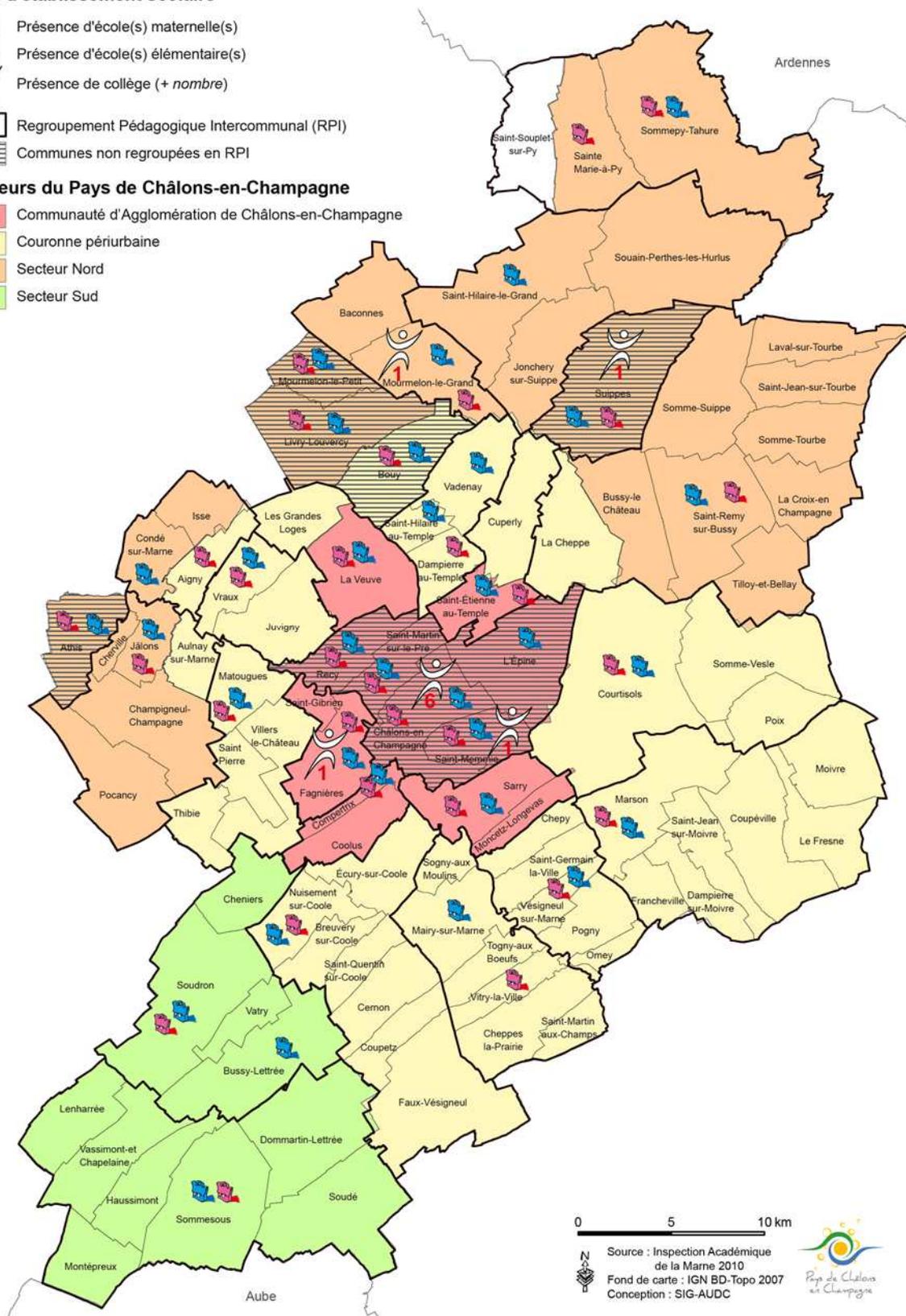
Type d'établissement scolaire

-  Présence d'école(s) maternelle(s)
-  Présence d'école(s) élémentaire(s)
-  Présence de collège (+ nombre)

-  Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)
-  Communes non regroupées en RPI

Secteurs du Pays de Châlons-en-Champagne

-  Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne
-  Couronne périurbaine
-  Secteur Nord
-  Secteur Sud



b) Trajets à partir de la couronne

Répartition des effectifs suivant la commune de résidence et le secteur d'étude

Commune de résidence de la couronne périurbaine	CAC	Secteur Nord	Hors Pays de Châlons	Marne
Courtisols	376	0	< 100	402
Juvigny	113	< 100	< 100	125
Reste des communes	1 132	< 100	< 100	1 486
Total général	1 621	176	216	2 013

SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs scolarisés dans les communes extérieures provenant de la couronne périurbaine

Commune d'étude	Nombre de personnes de la couronne étudiant dans ces communes	Pourcentage de personnes y étant scolarisées	Secteur de la commune d'études
Châlons-en-Champagne	1 247	61,9%	CAC
Saint-Memmie	195	9,6%	CAC
Reims	140	6,9%	Hors Pays
Reste des communes d'étude	431	21,4	Tous
Total général	2 013	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs et répartition suivant les différents trajets

Trajet	Population utilisant ce trajet	Pourcentage d'utilisateurs du trajet
De Courtisols à Châlons-en-Champagne	270	13,4%
De Juvigny à Châlons-en-Champagne	102	5,1%
De Courtisols à Saint-Memmie	< 100	< 100
De Saint-Jean-sur-Moivre à Châlons-en-Champagne	< 100	< 100
De Vraux à Châlons-en-Champagne	< 100	< 100
De Les Grandes-Loges à Châlons-en-Champagne	< 100	< 100
De Pogy à Châlons-en-Champagne	< 100	< 100
De La Cheppe à Saint-Remy-sur-Bussy	< 100	< 100
De Matougues à Châlons-en-Champagne	< 100	< 100
Reste des trajets (113 trajets)	1 035	51,4%
Total général	2 013	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

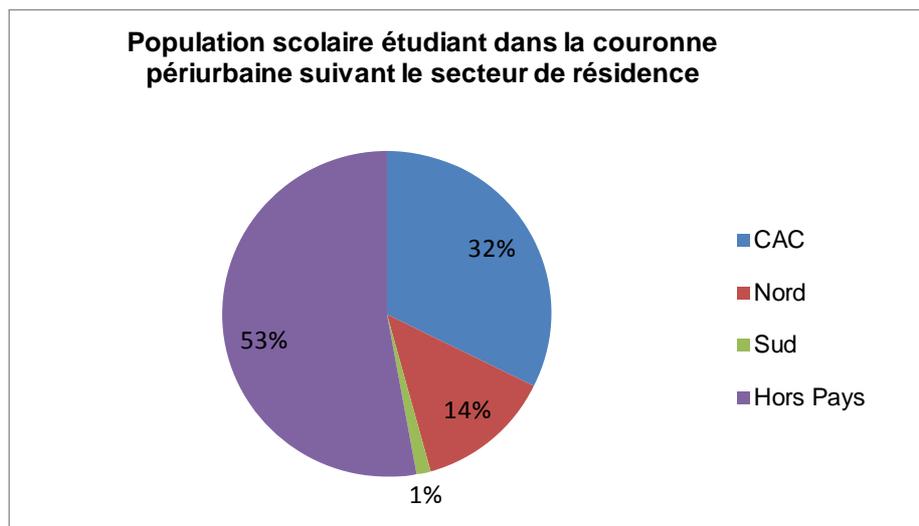
Les communes de la couronne agissent le plus souvent avec les communes de la CAC puisque 80% des départs de l'espace périurbain se font en direction de la CAC. Hormis La Cheppe, toutes les autres communes suivent le même schéma c'est-à-dire que les départs vers la CAC sont prépondérants.

Pour la commune de La Cheppe, les échanges avec la CAC sont beaucoup moins importants que ceux avec le secteur Nord en général et Mourmelon-le-Grand et Suippes en particulier.

La couronne communique très peu avec les communes en dehors du Pays hormis Reims.

Concernant les mobilités scolaires à destination de la CAC, elles se font dans plus de 60% des cas vers Châlons-en-Champagne. Toutes les communes de la couronne ont des élèves qui étudient dans la ville-préfecture ; ce qui explique la part importante de la CAC dans les migrations scolaires de la couronne périurbaine. Les trajets en cause impliquent peu d'individus et sont très nombreux puisque 113 trajets différents conditionnent plus de 1 000 scolarisés. Chacun de ces trajets totalise moins de 20 personnes.

c) Trajets vers la couronne



SOURCE : INSEE RP 2007

Les mobilités scolaires vers la couronne sont faibles et ne concernent que 315 individus. Tous les déplacements concernés portent sur des effectifs de moins de 100 personnes. Les individus ne vivant pas dans la couronne mais qui y étudient sont surtout issus de la CAC et de communes situées en dehors du Pays.

4. Mobilités scolaires au niveau du secteur Nord

a) Trajets intérieurs du secteur Nord

Dans le secteur Nord, plus de la moitié des élèves (56%) résident à Mourmelon-le-Grand et Suippes qui sont les 2 communes les plus peuplées de du secteur. En comparaison, les autres communes présentent peu d'effectifs scolaire.

Les mobilités des élèves du secteur Nord reflètent la géographie de l'offre scolaire locale³. Elles sont polarisées par les structures présentes à Mourmelon-le-Grand et Suippes qui sont donc les seules communes pour lesquelles les flux scolaires sont positifs.

Les trajets les plus utilisés par la population scolaire sont les trajets intra-communaux. Les autres trajets se font en direction de Mourmelon-le-Grand et Saint-Rémy-sur-Bussy mais moins de 100 personnes les constituent.

³ cf. cartographie de la page 32

Répartition de la population scolaire du secteur Nord

Commune de résidence du secteur Nord	Nombre d'habitants scolarisés	Pourcentage d'habitants scolarisés	Nombre d'individus scolarisés	Pourcentage d'individus scolarisés	Flux migratoire scolaire
Mourmelon-le-Grand	672	30,1%	816	36,6%	144
Suippes	555	24,9%	671	30,1%	116
Mourmelon-le-Petit	132	5,9%	< 100	< 100	< 100
Livry-Louvercy	119	5,3%	< 100	< 100	< 100
Sommepey-Tahure	106	4,7%	< 100	< 100	< 100
Reste des communes du Nord	646	28,8%	495	22,2%	-151
Total général	2 230	100,0%	2 230	100,0%	0

SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs des différents trajets au sein du Secteur Nord

Trajet	Nombre de personnes empruntant ce trajet	Pourcentage de personnes empruntant ce trajet
De Mourmelon-le-Grand à Mourmelon-le-Grand	668	29,9%
De Suippes à Suippes	535	23,9%
Reste des trajets (33 trajets)	1 027	46,2%
Total général	2 230	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

b) Trajets à partir du secteur Nord

Quand elle se fait en dehors du secteur Nord, la scolarisation des individus de ce territoire a lieu, à hauteur de près de 2 tiers, dans la CAC et principalement à Châlons-en-Champagne. Ceux qui partent vers l'extérieur du Pays ont pour but Reims. Les trajets vers Châlons-en-Champagne concernent surtout les lycéens et les étudiants. Les mobilités scolaires vers la couronne périurbaine sont assez faibles et celles vers le secteur Sud sont inexistantes.

Effectifs scolaires suivant le secteur d'étude et la commune de résidence

Commune de résidence du secteur Nord	Secteur d'étude			Total général
	CAC	Couronne périurbaine	Hors Pays de Châlons	
Mourmelon-le-Grand	232	< 100	108	348
Suippes	128	< 100	< 100	197
Reste des communes	409	< 100	< 100	655
Total général	769	< 100	383	1 200

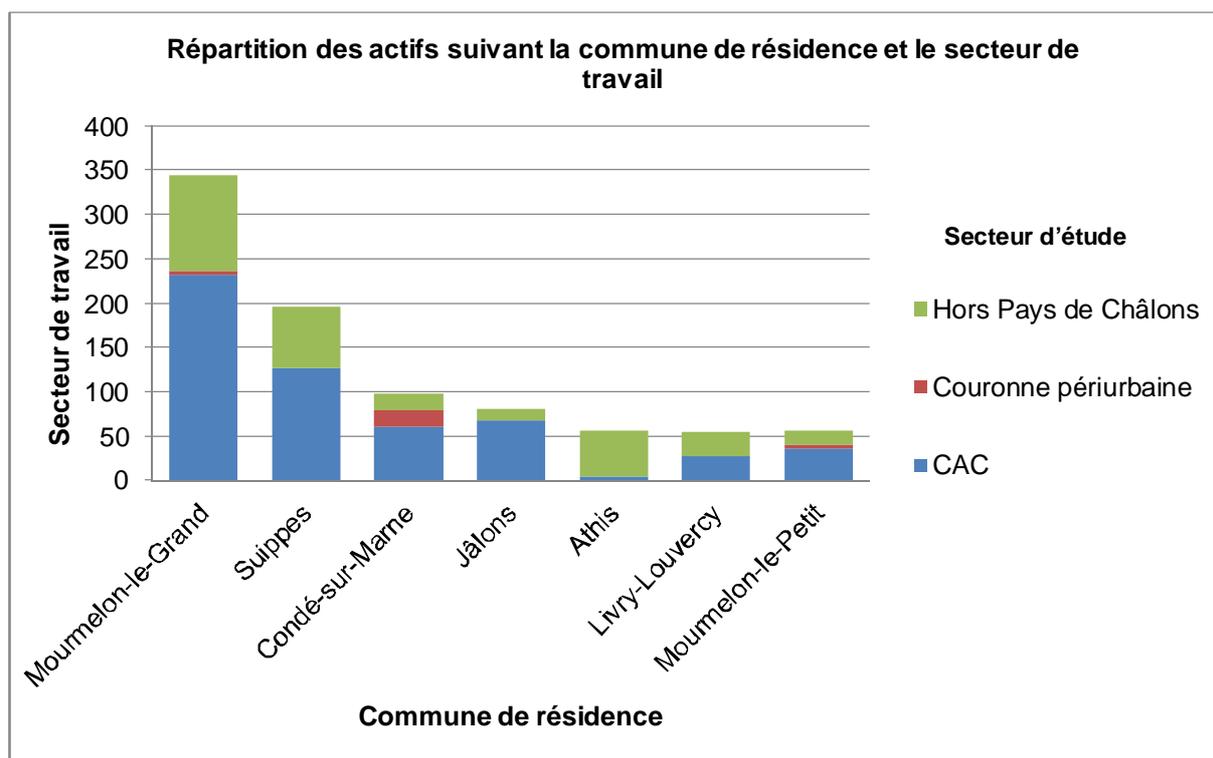
SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs des différents trajets à partir du secteur Nord

Trajet	Nombre de personnes empruntant le trajet	Pourcentage de personnes empruntant le trajet
De Mourmelon-le-Grand à Châlons-en-Champagne	228	19,0%
De Suippes à Châlons-en-Champagne	128	10,7%
Reste des trajets	696	58,0%
Total général	1 200	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

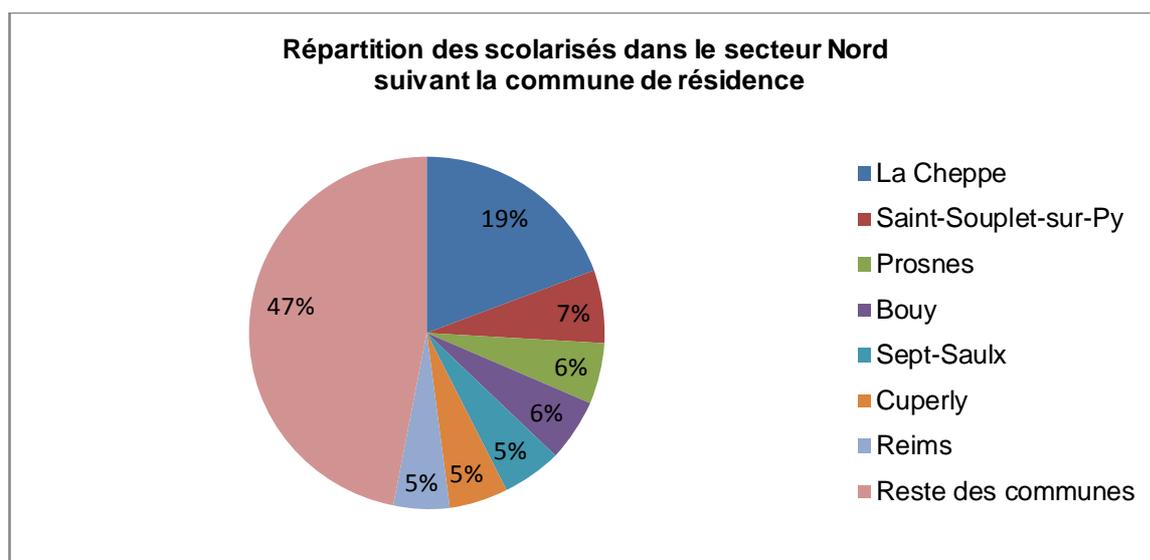
c) Trajets vers le secteur Nord



SOURCE : INSEE RP 2007

Peu d'habitants de la couronne périurbaine se rendent dans le secteur Nord pour y étudier. Ce sont plus souvent des personnes de la CAC ou extérieures au Pays qui s'y déplacent.

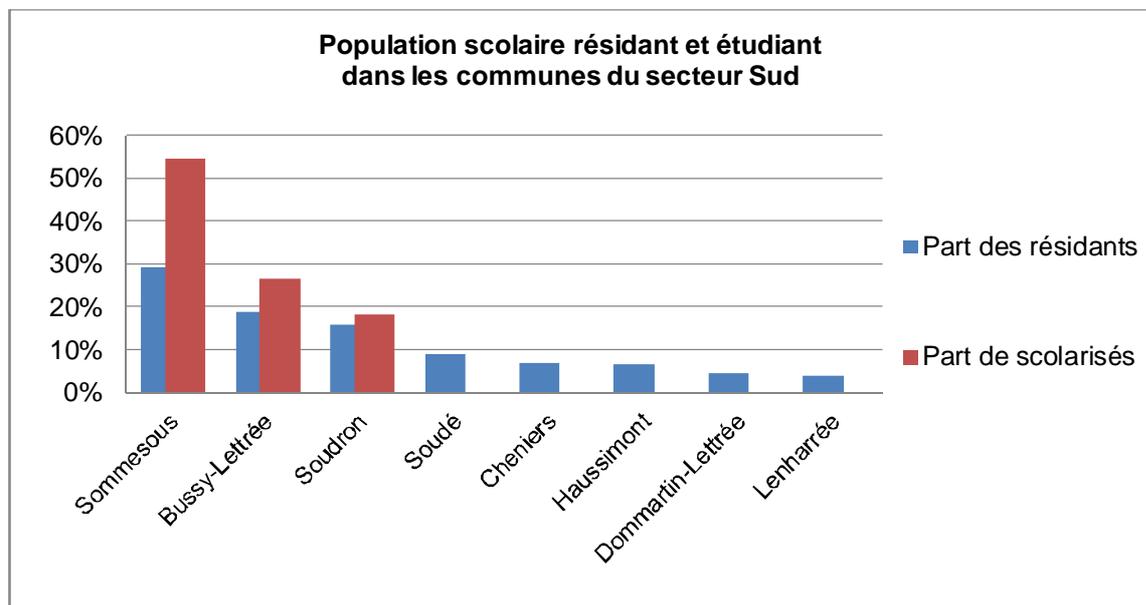
Au sein de la couronne périurbaine, c'est surtout la population scolaire de La Cheppe qui se dirige vers le secteur Nord. Les trajets scolaires de Châlons vers le secteur Nord sont très faibles.



SOURCE : INSEE RP 2007

5. Mobilités scolaires au niveau du secteur Sud

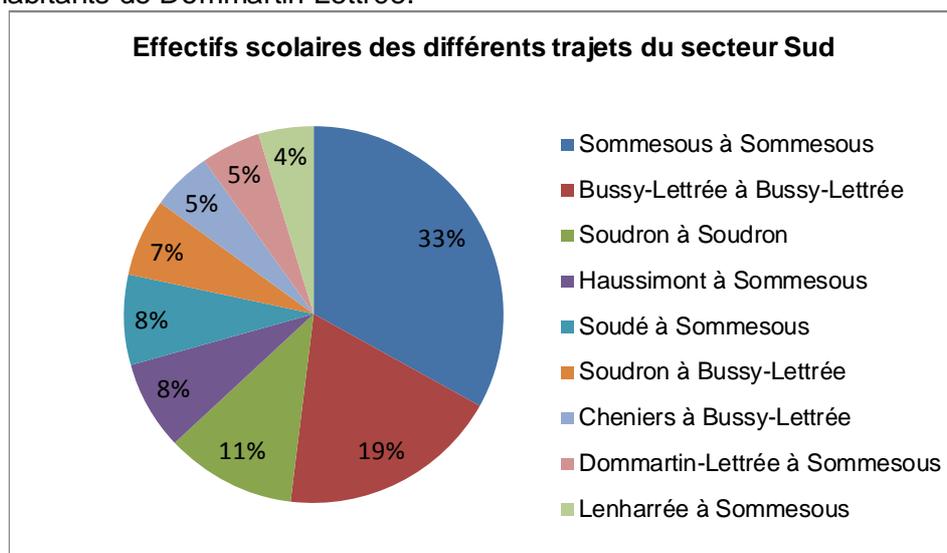
a) Trajets intérieurs du secteur Sud



Vatry et Vassimont-et-Chapelaine ont moins de 5 individus scolarisés c'est pourquoi ils ne sont pas intégrés dans le graphique.
SOURCE : INSEE RP 2007

L'offre présente dans le secteur Sud se résume à une école maternelle et élémentaire localisée à Sommesous, une école maternelle à Soudron et enfin une école primaire à Bussy-Lettrée.⁴

Les effectifs des trajets concernant le secteur Sud sont fortement liés aux populations de chaque commune et aux regroupements pédagogiques des communes avec les 3 communes du secteur possédant un établissement scolaire. Par exemple, les enfants qui habitent à Haussimont vont exclusivement à Sommesous pour étudier. Il en est de même pour les habitants de Dommartin-Lettrée.



SOURCE : INSEE RP 2007

⁴ cf. cartographie de la page 32.

b) Autres trajets concernant le secteur Sud

Effectifs scolaires de communes situées en dehors du secteur Sud pour les scolarisés

Commune d'étude	Nombre d'individus scolarisés	Pourcentage d'individus scolarisés	Typologie de territoire
Châlons-en-Champagne	143	63,4%	CAC
Fère-Champenoise	< 100	17,7%	Hors Pays
Vitry-le-François	< 100	8,6%	Hors Pays
Reims	< 100	3,5%	Hors Pays
Fagnières	< 100	3,2%	CAC
Total général	226	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

Effectifs des différents trajets du secteur Sud vers le reste de la Marne

Trajet	Nombre de personnes empruntant le trajet	Pourcentage de personnes empruntant le trajet
Soudron à Châlons-en-Champagne	< 100	18,6%
Bussy-Lettrée à Châlons-en-Champagne	< 100	14,8%
Sommesous à Châlons-en-Champagne	< 100	12,3%
Sommesous à Fère-Champenoise	< 100	10,6%
Cheniers à Châlons-en-Champagne	< 100	5,4%
Soudé à Vitry-le-François	< 100	5,3%
Haussimont à Fère-Champenoise	< 100	3,5%
Vassimont-et-Chapelaine à Fère-Champenoise	< 100	3,5%
Total général	226	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

Les effectifs scolaires de ce secteur sont très faibles ; ce qui restreint statistiquement les possibilités d'analyse des mobilités scolaires pour ce territoire. C'est pourquoi on peut seulement dire que la population scolaire se rend principalement à Châlons-en-Champagne et Fère-Champenoise pour étudier. La commune de Fère-Champenoise possédant un collège et étant assez proche de certaines communes du secteur Sud, il est logique qu'une partie de la population scolaire du secteur Sud aille y étudier.

La population scolaire de Sommesous se partage en parts quasiment égales entre Châlons-en-Champagne et Fère-Champenoise. Sinon la quasi-totalité des trajets restant sont à destination de Châlons-en-Champagne.

L'étude des migrations scolaires à destination du secteur Sud ne pourra être réalisée puisque les populations scolaires concernées sont très faibles.

6. Mobilités scolaires pour les communes situées hors du Pays châlonnais et envoyant des individus y étudier

a) Trajets entrants dans le Pays

Les élèves résidant en dehors du Pays de Châlons vont surtout dans la CAC pour étudier (87%) ; les autres secteurs constituent très peu de destinations d'étude. Les échanges entre le secteur Sud et les communes des autres Pays marnais sont presque nuls.

Ce sont les villes de Reims, Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould et Epernay qui contribuent le plus. A l'exception de Sézanne dont la population scolaire étudiant dans la CAC est beaucoup plus faible, toutes les communes les plus grandes de chaque Pays envoient des élèves dans la CAC et à Châlons très préférentiellement. Néanmoins, il n'y a pratiquement pas d'échanges avec les autres secteurs du Pays châlonnais.

Effectifs scolaires regroupés par secteur d'études suivant la commune de résidence

Commune de résidence	CAC	couronne périurbaine	secteur Nord	secteur Sud	Total général
Reims	530	< 100	< 100	0	560
Vitry-le-François	173	< 100	0	0	< 100
Sainte-Ménéhould	162	< 100	0	0	170
Epernay	< 100	< 100	< 100	0	< 100
La Chaussée-sur-Marne	< 100	0	0	0	< 100
Tinqueux	< 100	0	0	0	< 100
Fère-Champenoise	< 100	0	0	0	< 100
Montmirail	< 100	0	0	0	< 100
Val-des-Marais	< 100	0	0	0	< 100
Prosnes	< 100	0	21	0	< 100
Sézanne	< 100	0	0	0	< 100
Saint-Amand-sur-Fion	< 100	0	< 100	0	< 100
Saint-Souplet-sur-Py	< 100	0	< 100	0	< 100
Reste des communes	1 177	146	88	< 100	1 414
Total général	2 434	171	159	< 100	2 767

SOURCE : INSEE RP 2007

Répartition de la population étudiant dans les communes du Pays et résidant en dehors de celui-ci

Commune d'étude	Nombre d'individus scolarisés	Pourcentage d'individus scolarisés	Typologie de territoire
Châlons-en-Champagne	2 387	86,3%	CAC
Somme-Vesle	150	5,4%	Couronne
Reste des communes	230	8,3%	Tous
Total général	2 767	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

Le tableau ci-dessus illustre le fait que Châlons-en-Champagne et Somme-Vesle sont des lieux attractifs pour les habitants des communes en dehors du Pays. La part importante de la CAC dans les trajets au départ des communes situées en dehors du Pays s'explique par la quantité et la qualité de l'offre éducative de la ville-préfecture qui représente le 2^e pôle

scolaire de la Marne derrière Reims. Quant à Somme-Vesle, cette commune attire les populations extérieures grâce à son lycée agricole.

Population utilisant les différents trajets de l'extérieur du Pays

Trajet	Population utilisant ce trajet	Pourcentage d'utilisateurs du trajet
De Reims à Châlons-en-Champagne	530	19,1%
De Vitry-le-François à Châlons-en-Champagne	170	6,1%
De Sainte-Ménéhould à Châlons-en-Champagne	162	5,8%
D'Eprenay à Châlons-en-Champagne	< 100	3,3%
Reste des trajets	1 812	65,5%
Total général	2 767	100,0%

SOURCE : INSEE RP 2007

Au départ des communes extérieures au Pays châlonnais, si les mobilités scolaires se font principalement vers Châlons-en-Champagne, on remarque néanmoins qu'aucun trajet n'est à destination de Somme-Vesle. On en déduit que les trajets vers cette commune se font avec peu d'individus mais qu'il en existe beaucoup. Cela signifie que beaucoup de communes en dehors du Pays communiquent avec elle mais en très faible quantité.

b) Trajets sortants dans le Pays

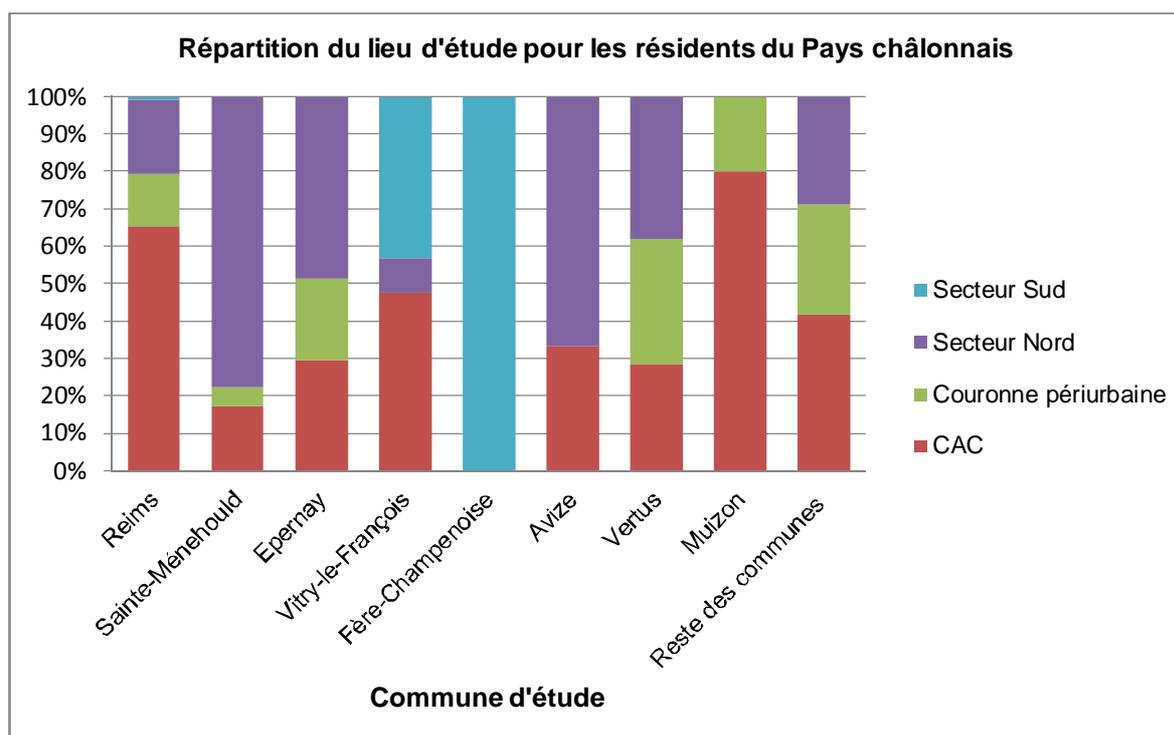
Effectif scolaire résidant en dehors du Pays et étudiant à l'intérieur

Commune d'étude	CAC	Couronne périurbaine	Secteur Nord	Secteur Sud	Pays de Châlons-en-Champagne
Reims	661	140	200	< 100	1 009
Sainte-Ménéhould	< 100	< 100	< 100	0	< 100
Eprenay	< 100	16	< 100	0	< 100
Vitry-le-François	< 100	0	< 100	< 100	< 100
Fère-Champenoise	< 100	0	0	< 100	< 100
Avize	< 100	0	16	0	< 100
Vertus	< 100	< 100	8	0	< 100
Muizon	< 100	< 100	0	0	< 100
Thillois	< 100	0	< 100	0	< 100
Auve	< 100	< 100	< 100	0	< 100
Reste des communes	< 100	< 100	< 100	0	116
Total général	814	216	383	< 100	1 482

SOURCE : INSEE RP 2007

Le secteur envoyant le plus d'individus étudier hors du Pays est l'agglomération châlonnaise. Ils sont surtout localisés sur Reims puisque 81% d'entre eux étudient sur cette ville. Quant aux populations scolaires du Pays châlonnais accueillies du côté d'Eprenay, de Sainte-Ménéhould, d'Avize et d'Auve, elles sont plutôt originaires du secteur Nord. Par ailleurs, Fère-Champenoise et Vitry-le-François accueillent beaucoup d'enfants originaires du secteur Sud dans leurs établissements scolaires, la logique de proximité des établissements scolaires expliquant cela.

Au final les déplacements se font surtout entre les plus grandes communes du Pays et l'agglomération rémoise. Il en existe tout de même d'autres pour les personnes scolarisées vivant dans le Pays. En effet, les élèves vivant à Suippes se déplacent aussi en nombre vers Sainte-Ménéhould tout comme les résidents d'Athis se rendent à Eprenay pour étudier.



SOURCE : INSEE RP 2007

Répartition des effectifs scolaires suivant leur commune de résidence

Commune de résidence	Population résidente scolarisée en dehors du Pays	Part de la population résidente	Typologie de territoire
Châlons-en-Champagne	515	34,7%	CAC
Mourmelon-le-Grand	108	7,2%	Nord
Fagnières	< 100	6,4%	CAC
Saint-Memmie	< 100	4,9%	CAC
Suippes	< 100	4,6%	Nord
Athis	< 100	3,5%	Nord
Moncetz-Longevas	< 100	2,2%	CAC
Sarry	< 100	1,8%	CAC
Sommesous	< 100	1,8%	Sud
Livry-Louvercy	< 100	1,8%	Nord
Courtisols	< 100	1,8%	Couronne
Saint-Martin-sur-le-Pré	< 100	1,6%	CAC
Reste CAC (4 communes)	< 100	3,1%	CAC
Reste couronne (28 communes)	190	12,8%	Couronne
Reste Nord (16 communes)	127	8,5%	Nord
Total général	1 482	100,0%	Tous

SOURCE : INSEE RP 2007

Population scolaire utilisant les différents trajets du Pays vers l'extérieur

Trajet	Nombre de personnes empruntant ce trajet	Part de personnes empruntant ce trajet
De Châlons-en-Champagne à Reims	414	27,9%
De Fagnières à Reims	< 100	6,5%
De Mourmelon-le-Grand à Reims	< 100	5,9%
De Suippes à Sainte-Ménéhould	< 100	3,3%
De Saint-Memmie à Reims	< 100	3,3%
De Sarry à Reims	< 100	1,6%
D'Athis à Epernay	< 100	1,6%
De Sommesous à Fère-Champenoise	< 100	1,6%
De Châlons-en-Champagne à Epernay	< 100	1,4%
De Moncetz-Longevas à Reims	< 100	1,3%
De Châlons-en-Champagne à Vitry-le-François	< 100	1,3%
De Baconnes à Reims	< 100	1,3%
De Saint-Martin-sur-le-Pré à Reims	< 100	1,3%
De Châlons-en-Champagne à Sainte-Ménéhould	< 100	1,1%
De Mourmelon-le-Petit à Reims	< 100	1,0%
De Courtisols à Reims	< 100	1,0%
Reste des trajets (105 trajets)	564	38,0%
Total général	1 482	100,0%

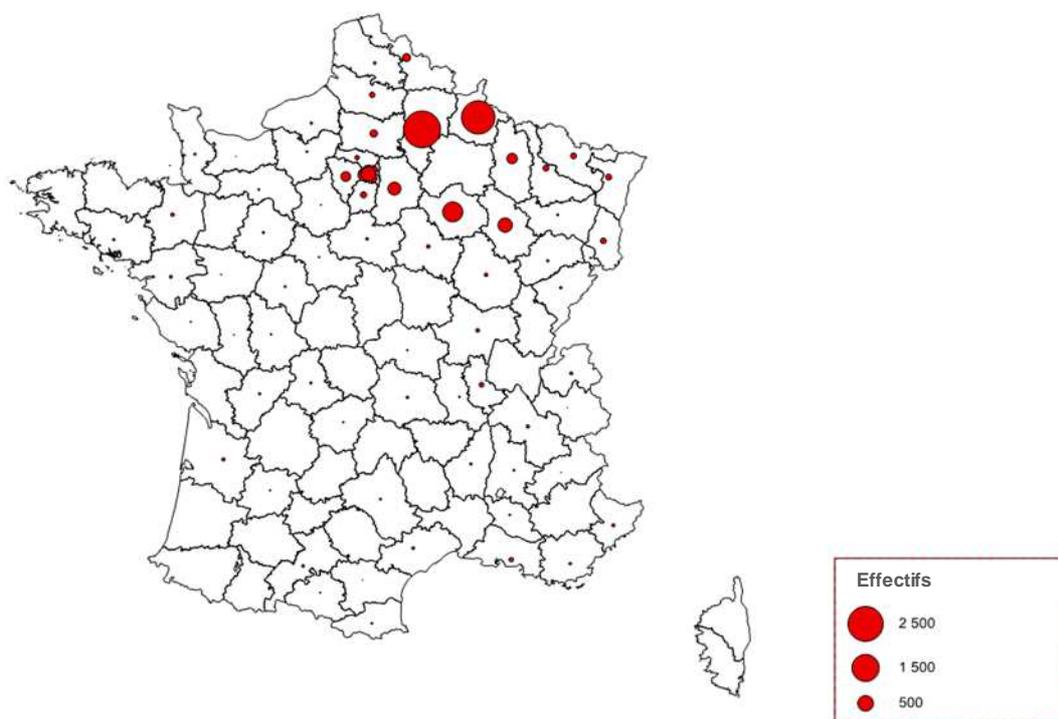
SOURCE : INSEE RP 2007

Partie 3

Migrations scolaires vers la Marne

1. Origine des populations scolaires extra-marnaises

Populations résidant en dehors mais scolarisées dans la Marne



SOURCE : INSEE RP 2007

Tableau des effectifs par Pays d'étude suivant le département de résidence

	Pays d'Argonne	Pays de Brie et champagne	Pays de Châlons	Pays d'Epernay	Pays rémois	Pays Vitryat	Total général
Aisne	0	196	< 100	206	2 301	0	2 773
Ardennes	< 100	< 100	230	< 100	1 943	0	2 261
Aube	< 100	< 100	171	< 100	533	< 100	826
Paris	0	0	< 100	< 100	412	0	437
Haute-Marne	0	< 100	118	< 100	264	< 100	421
Seine-et-Marne	0	< 100	< 100	< 100	180	< 100	343
Hauts-de-Seine	0	0	< 100	0	237	0	249
Meuse	< 100	0	< 100	< 100	< 100	< 100	225
Yvelines	0	< 100	< 100	< 100	153	0	197
Nord	0	0	< 100	< 100	116	< 100	132
Val-de-Marne	0	0	< 100	< 100	< 100	0	112
Oise	0	0	< 100	< 100	< 100	0	111
Reste de la France	< 100	< 100	< 100	< 100	974	< 100	1 169
France (hors Marne)	< 100	375	864	419	7 381	136	9 256

SOURCE : INSEE RP 2007

9 250 personnes étudient dans la Marne sans y habiter. La majorité de cette population est originaire des départements limitrophes de la Marne ainsi que de la région parisienne. Les départements de l'Aisne et des Ardennes contribuent à eux seuls 55% des migrants

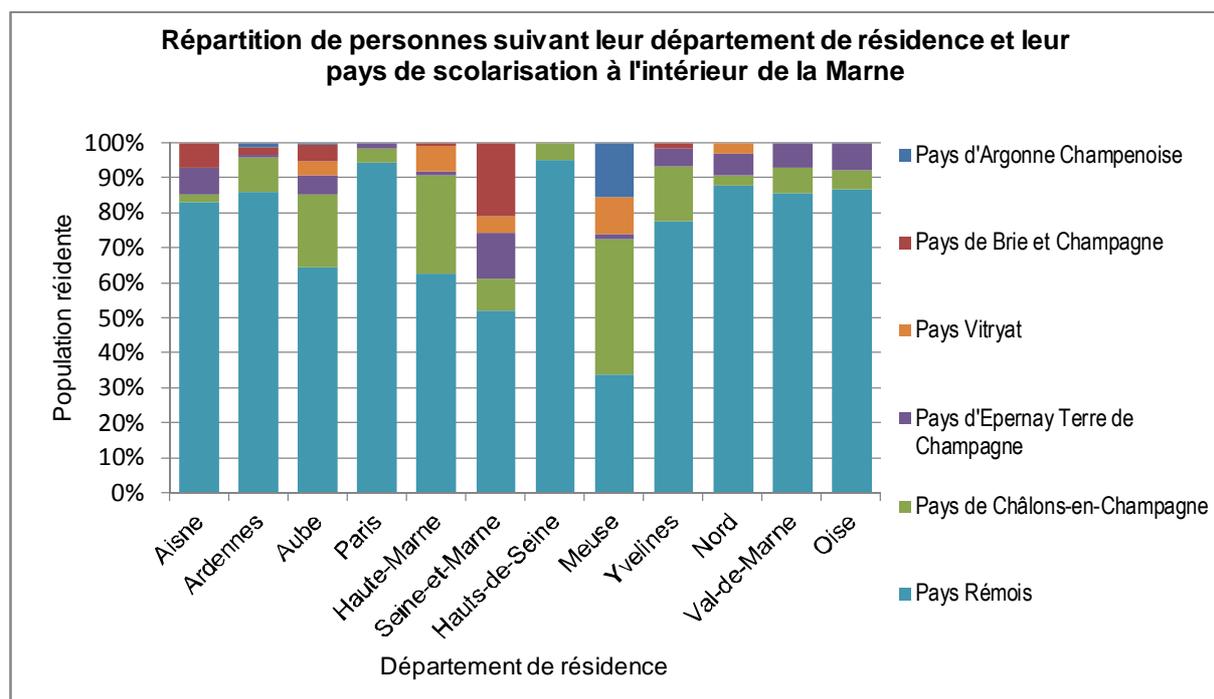
scolaires. En effet, plus de 2 700 proviennent de l'Aisne soit 30% de la population totale scolarisée dans la Marne et 25% viennent aussi des Ardennes soit un effectif de 2 200 élèves.

Quel que soit le département de résidence à l'exception de la Meuse, la grande majorité des trajets vers la Marne se fait vers la Pays rémois. Effectivement, ce territoire accueille près de 80% des effectifs concernés pour les départements suivants :

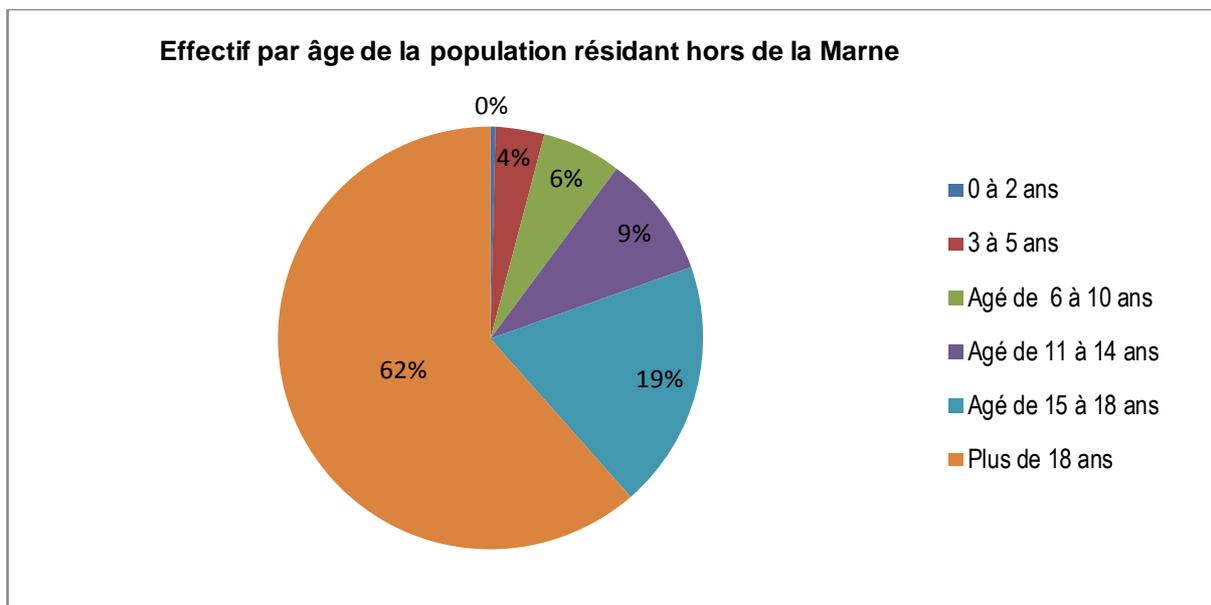
- Aisne,
- Ardennes,
- Paris,
- Hauts-de-Seine,
- Yvelines,
- Nord,
- Val de Marne,
- Oise.

Il totalise aussi 60% des scolaires concernés provenant de l'Aube et la Haute-Marne. La Seine-et-Marne compte, quant à elle, un peu plus de 50% de ses effectifs qui étudient dans le Pays rémois.

Seule la Meuse a un comportement différent des autres puisque les déplacements en direction du Pays rémois n'excèdent pas 35%. Les déplacements les plus importants se font vers le Pays de Châlons-en-Champagne. Ce dernier territoire représente une destination assez conséquente pour la Meuse, l'Aube, la Haute Marne, les Ardennes.

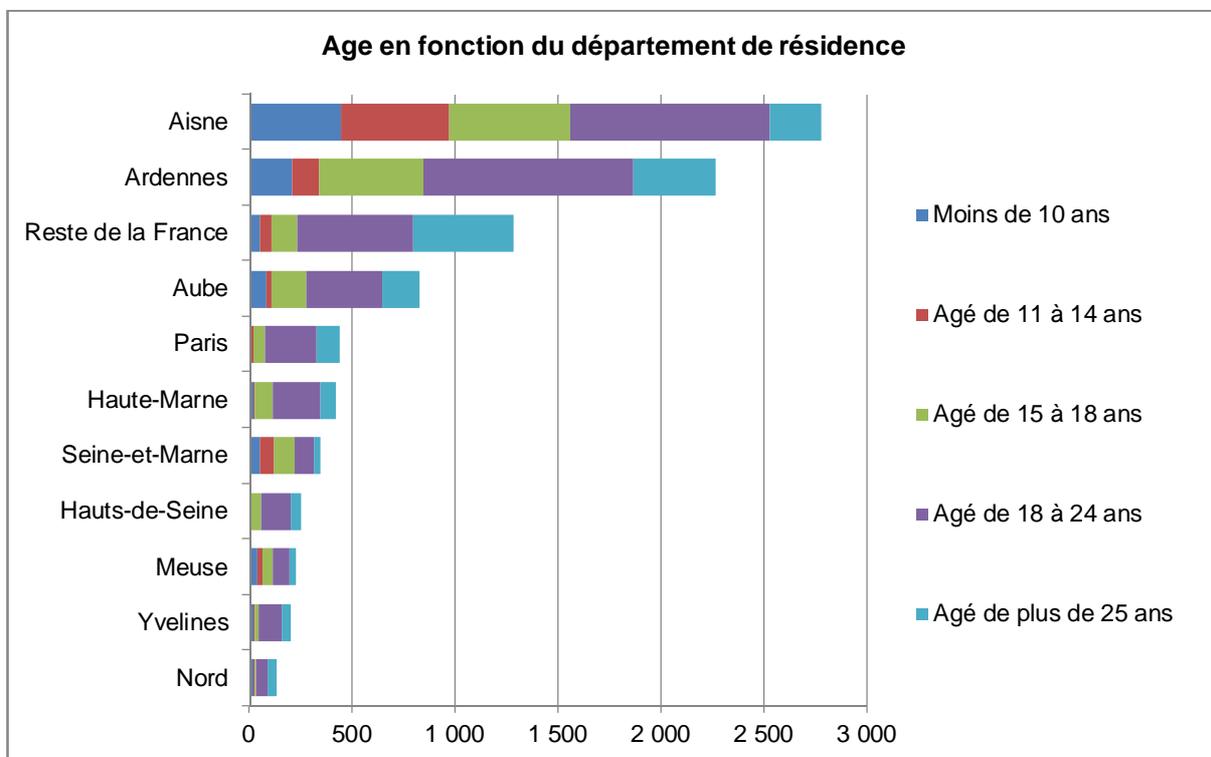


2. Age des populations scolaires extra-marnaises

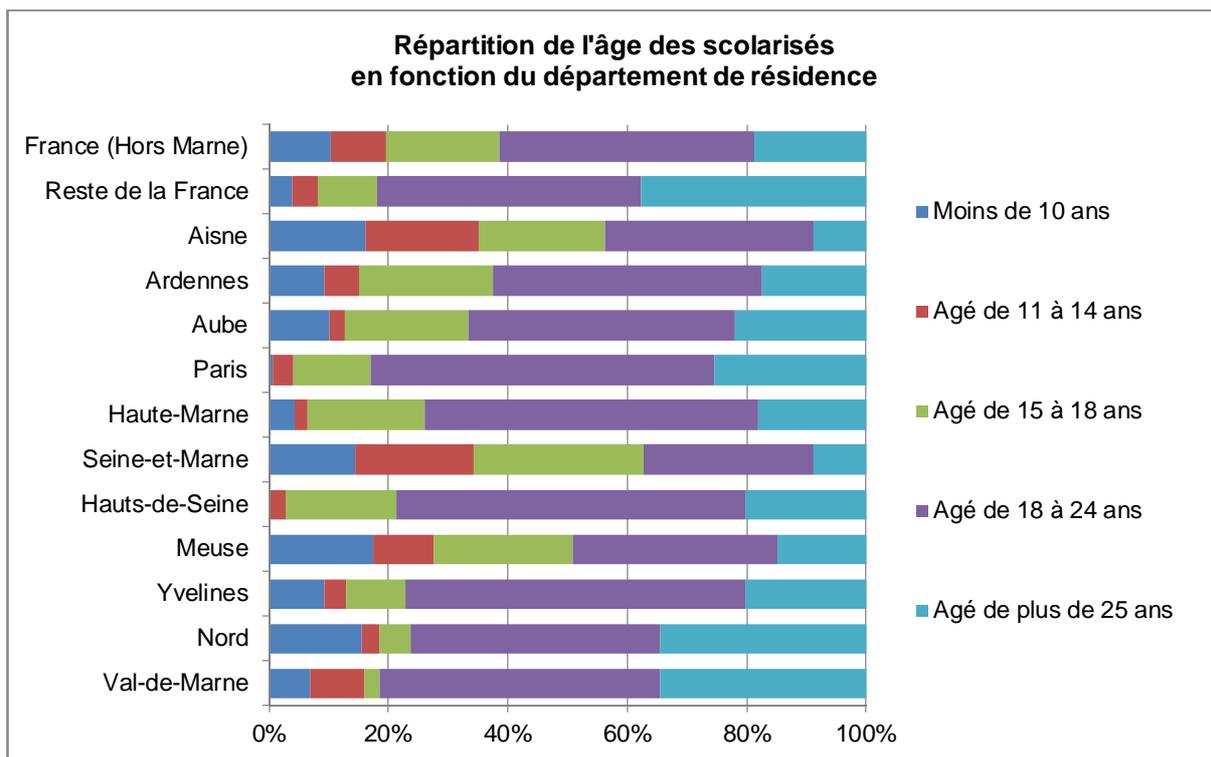


SOURCE : INSEE RP 2007

La population venant faire ses études dans la Marne est majoritairement âgée de plus de 18 ans (cas de 6 individus sur 10). Cette classe d'âge correspond principalement aux étudiants et aux personnes en formation professionnelle. La part des 15-18 ans est aussi importante et représente 19% de la population totale concernée. Elle constitue la population scolaire lycéenne. Enfin, les enfants dont l'âge ne dépasse pas 10 ans forment 10% des effectifs.

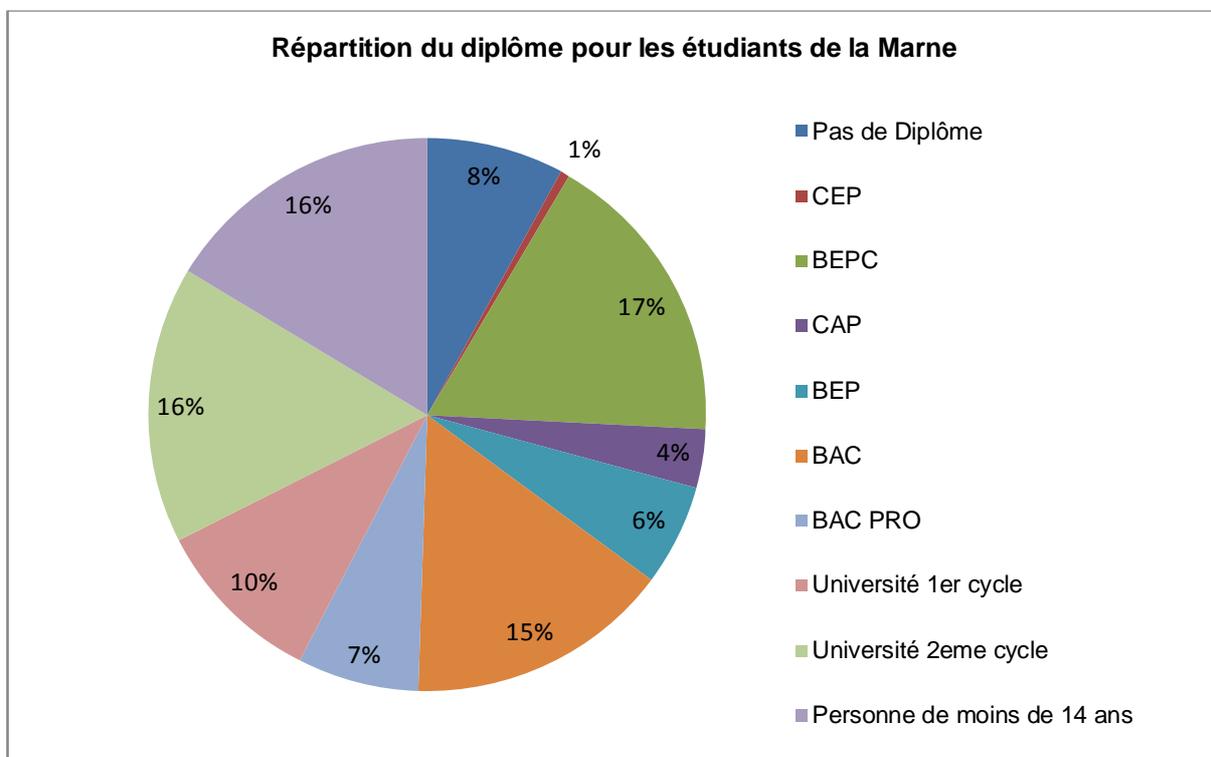


SOURCE : INSEE RP 2007



SOURCE : INSEE RP 2007

3. Niveau d'étude des populations scolaires extra-marnaises



SOURCE : INSEE RP 2007

La population se rendant dans la Marne pour étudier est assez hétérogène dans la mesure où :

- Aucune catégorie de diplôme ne se distingue vraiment des autres hormis la population disposant d'un CEP (Certificat d'Etudes Primaires) qui ne représente que 1% de la population scolaire totale ; ce qui est normal puisque ce diplôme a été supprimé en 1989.
- Les personnes scolarisées dans les niveaux d'étude les plus élevés sont quasiment toutes âgées de plus de 30 ans.
- Les collégiens, les primaires et les maternelles comptabilisent 16% de la population. Les étudiants représentent 26% des effectifs soit environ 1 500 étudiants.
- Les diplômés de 2^e et 3^e cycles sont plus nombreux que ceux du 1^{er} cycle.

La présence d'individus sans diplôme résulte dans tous les Pays de la Marne de la localisation d'un GRETA dans chacun d'entre eux. Mis à part le cas des populations non diplômées, des spécificités peuvent être observées entre les Pays marnais en matière de population scolaire accueillie :

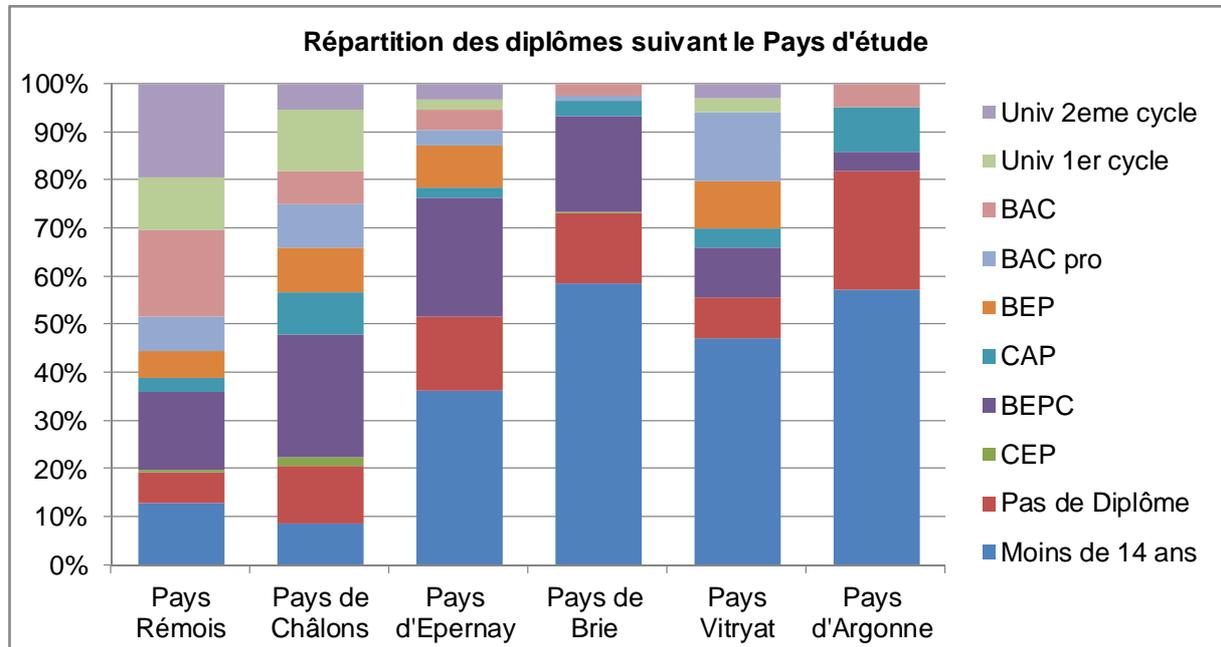
- Dans les **Pays d'Argonne, de Brie et Champagne et celui de Vitry-le-François**, les migrations scolaires concernent principalement des individus âgés de moins de 14 ans qui forment près de 60% de la population étudiant dans les Pays d'Argonne et de Brie et Champagne et presque 50% dans celui de Vitry. Les établissements scolaires attractifs dans ces Pays sont surtout des écoles primaires et maternelles.

Par ailleurs, il est à relever que :

- le **Pays d'Argonne** attire peu d'individus ayant le BEPC en raison du peu d'établissements du 2nd degré dans ce territoire. La forte part de CAP est à relier à la présence dans le Pays d'un lycée professionnel « le lycée professionnel de l'Argonne » situé à Sainte-Ménéhould.
- le **Pays vitryat** attire des populations scolaires dont les niveaux d'étude sont un peu plus diversifiés car son offre de formations est plus étoffée puisqu'il existe aussi un lycée général et technologique au sein de son territoire. Cet établissement proposant aussi des BTS, il accueille aussi des individus suivant une formation post-Baccalauréat. C'est pourquoi 10% des individus scolarisés sont titulaires d'un Baccalauréat professionnel.
- Le **Pays d'Epernay** propose une palette encore plus large de diplômes par le biais :
 - du lycée Godart-Roger regroupant un lycée général et technologique mais aussi un lycée professionnel,
 - de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole et Viticole d'Avize (EPLEFPA),
 - de l'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI).
- Le **Pays de Châlons-en-Champagne** accueille une population scolaire dont les niveaux d'étude sont plus variés en raison d'une offre éducative plus étoffée que du côté sparnacien. Outre la présence de lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, le territoire châlonnais comporte :
 - 2 lycées à vocation agricole à Somme-Vesle et à Somme-Suippe.
 - des infrastructures d'enseignement supérieur proposant des formations allant de niveau Bac +2 à 5.

Les étudiants extra-marnais y représentent plus de 20% de la population scolaire totale.

- Le **Pays rémois** a la moitié de ses effectifs scolaires provenant des autres départements qui suivent un cursus d'enseignement supérieur. Ce constat illustre l'attractivité de ce Pays, et en particulier de la ville de Reims, en matière d'offre d'enseignement supérieur résultant notamment d'une concentration majoritaire de l'infrastructure universitaire régionale sur son territoire.



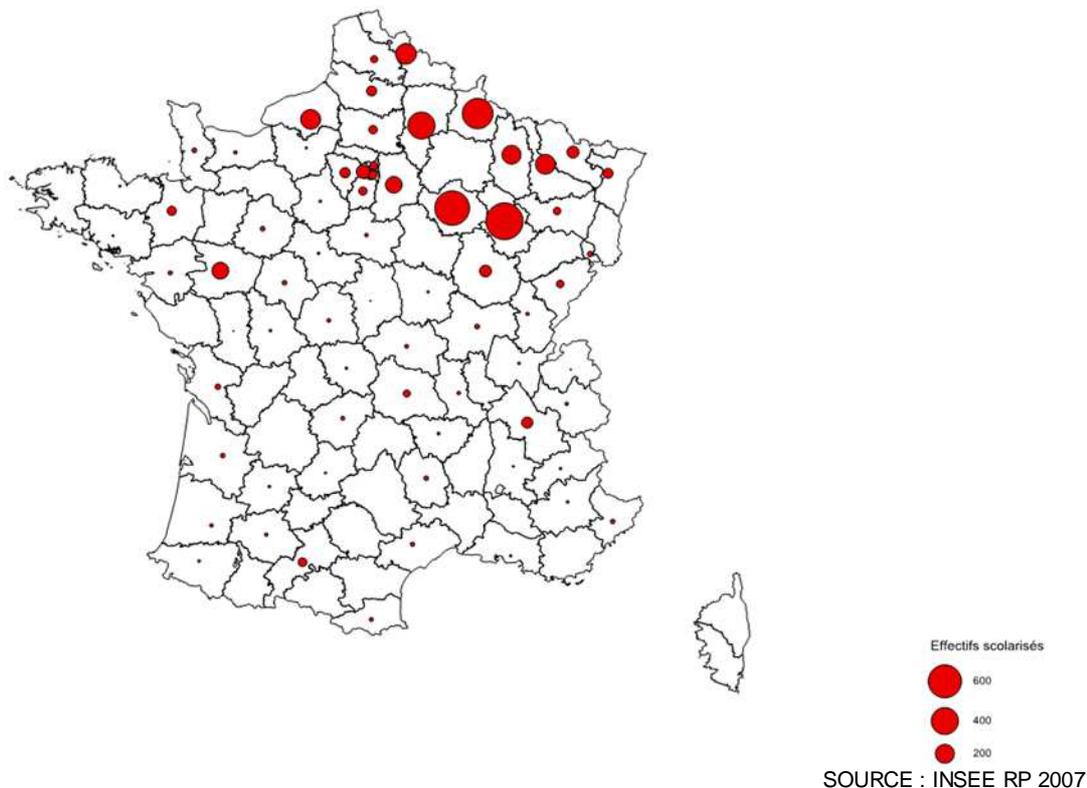
SOURCE : INSEE RP 2007

Partie 4

Migrations scolaires à partir de la Marne

1. Principales destinations

Populations de la Marne scolarisées dans un autre département



Effectifs scolaires suivant le Pays de résidence et le département d'étude

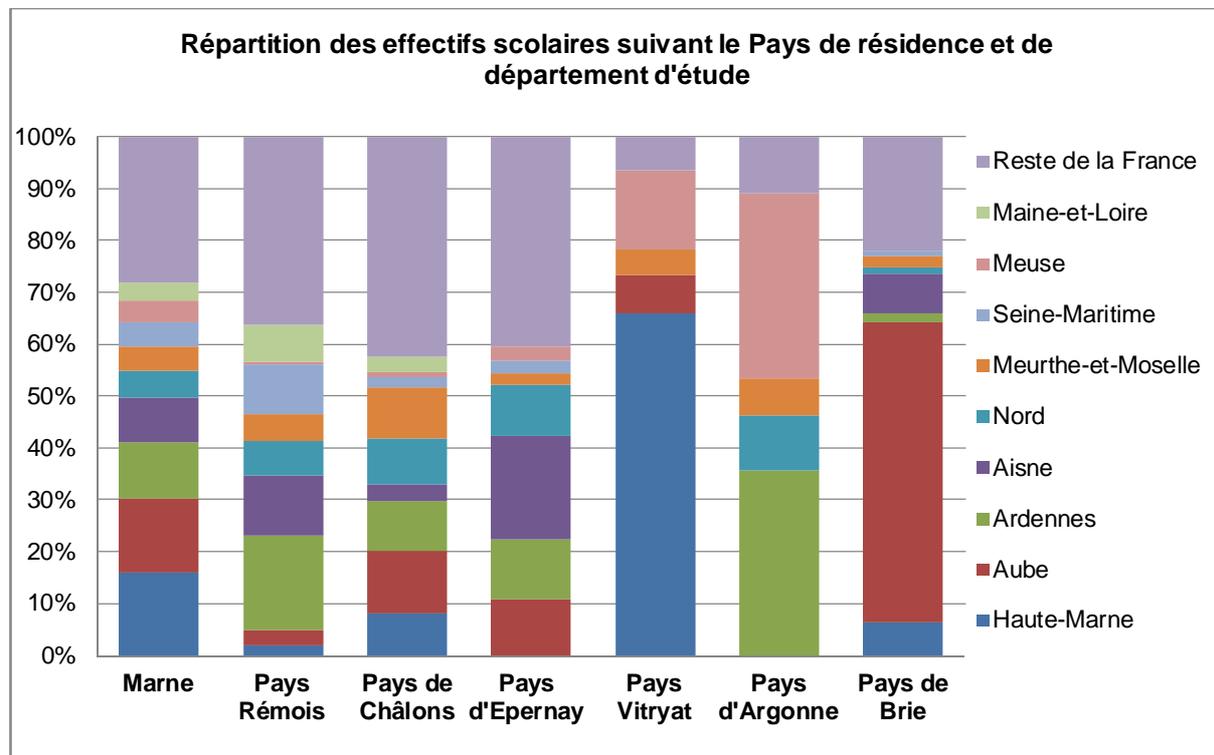
Département d'études	Pays de résidence						
	Marne	Pays rémois	Pays de Châlons	Pays d'Epervay	Pays Vitryat	Pays d'Argonne	Pays de Brie et Champagne
Haute-Marne	749	< 100	< 100	< 100	563	< 100	< 100
Aube	658	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	416
Ardennes	510	360	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Aisne	402	236	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Nord	235	131	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Meurthe-et-Moselle	218	103	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
Seine-Maritime	217	190	< 100	< 100	0	0	< 100
Meuse	198	< 100	< 100	< 100	130	< 100	0
Maine-et-Loire	157	142	< 100	< 100	0	0	0
Reste de la France	1 049	603	154	175	< 100	< 100	< 100
France	4 646	2 000	399	470	864	119	719

SOURCE : INSEE RP 2007

Quand ils vont faire leurs études hors du département, les Marnais ont plutôt tendance à aller dans :

- le reste de la Champagne-Ardenne, les Ardennes, l'Aube et la Haute-Marne représentant plus de 40% des effectifs totaux,
- l'Aisne.

Les autres départements limitrophes à la Marne et la région parisienne sont aussi privilégiés. Le Nord et les départements de l'Est sont aussi choisis par des Marnais dans le cadre de leur scolarité mais de façon moins marquée.



En terme de contribution au volume de Marnais étudiant hors du département, il ressort que :

- Le Pays rémois représente la moitié des effectifs avec 2000.
- Le Pays de Brie et Champagne et celui de Vitry représentent la masse de population la plus importante après le Pays rémois.
- Le Pays de Châlons-en-Champagne présente notablement moins d'individus qui étudient à l'extérieur.

D'un Pays marnais à l'autre, quelques différences de comportement de leur population scolaire "migrante" peuvent s'observer :

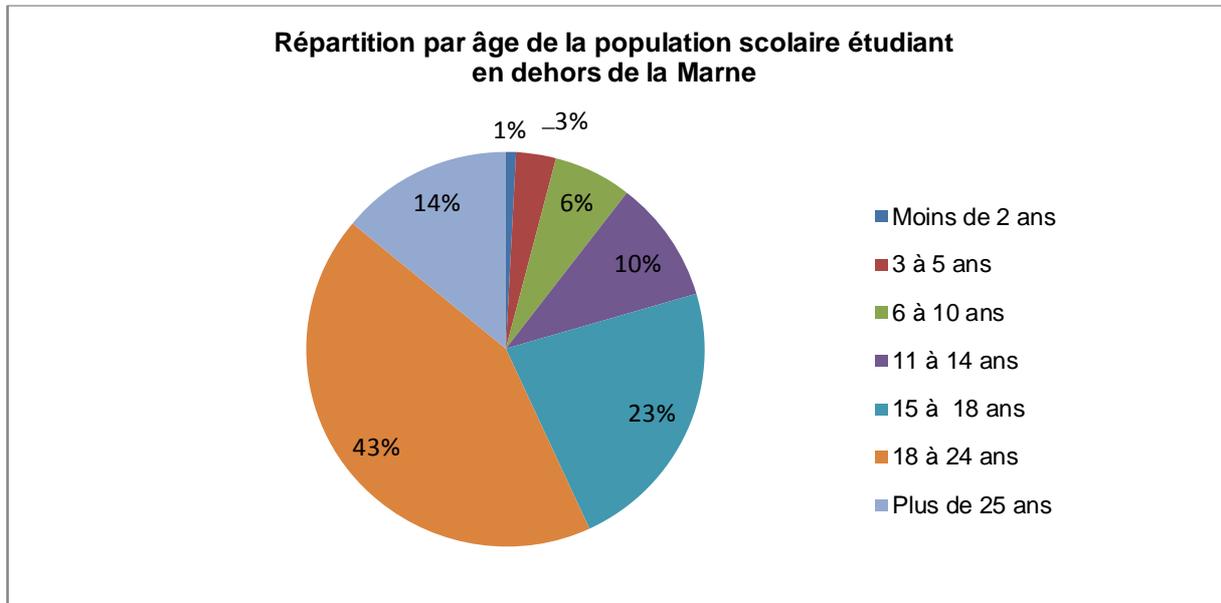
- Les personnes scolarisées vivant dans le Pays rémois se rendent dans les Ardennes pour leurs études ainsi que dans l'Aisne mais dans une moindre mesure, on a 360 individus pour le premier et 236 pour le deuxième.
- Le Pays de Châlons-en-Champagne envoie des effectifs scolaires à peu près équivalents pour les départements de la Champagne-Ardenne puisqu'aucun d'entre eux ne se démarquent réellement des autres. Mais la Meurthe-et-Moselle et le Nord sont des destinations d'études plus marquées qu'ailleurs.
- Le Pays d'Epernay admet d'importants échanges avec le département de l'Aisne et il ne présente néanmoins aucun flux en direction de la Haute-Marne.
- Le Pays Vitryat a une énorme part de personnes scolarisées se rendant dans la Haute-Marne (563 personnes soit 65% des effectifs totaux).

- Le Pays de Brie et Champagne a :
 - la plupart de ses personnes scolarisées résidentes qui font leur scolarité dans l'Aube.
 - plus de la moitié de sa population étudiant en dehors de la Marne le fait dans le département des Ardennes.

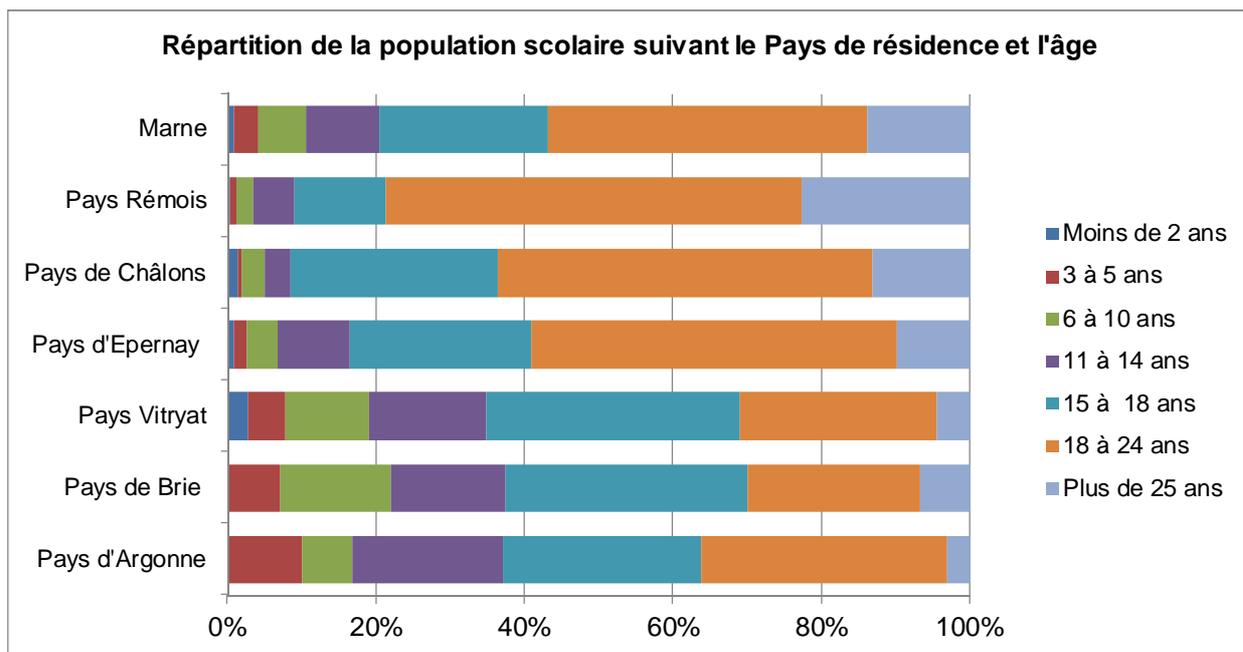
Enfin, hormis le Pays rémois, il apparaît que :

- ce sont surtout les Pays dotés de très peu d'infrastructures scolaires, tels que le Pays de Brie et Champagne et celui de Vitry, qui présentent proportionnellement le plus d'individus qui vont le plus étudier à l'extérieur du département, ces échanges se faisant essentiellement avec les départements limitrophes aux Pays.
- A l'inverse, les Pays de Châlons-en-Champagne, de Reims et d'Épernay se distinguent par le fait que leurs populations scolaires se déplacent beaucoup moins dans la région et "s'exportent" beaucoup plus loin pour étudier.

2. Age de ceux qui vont étudier hors de la Marne

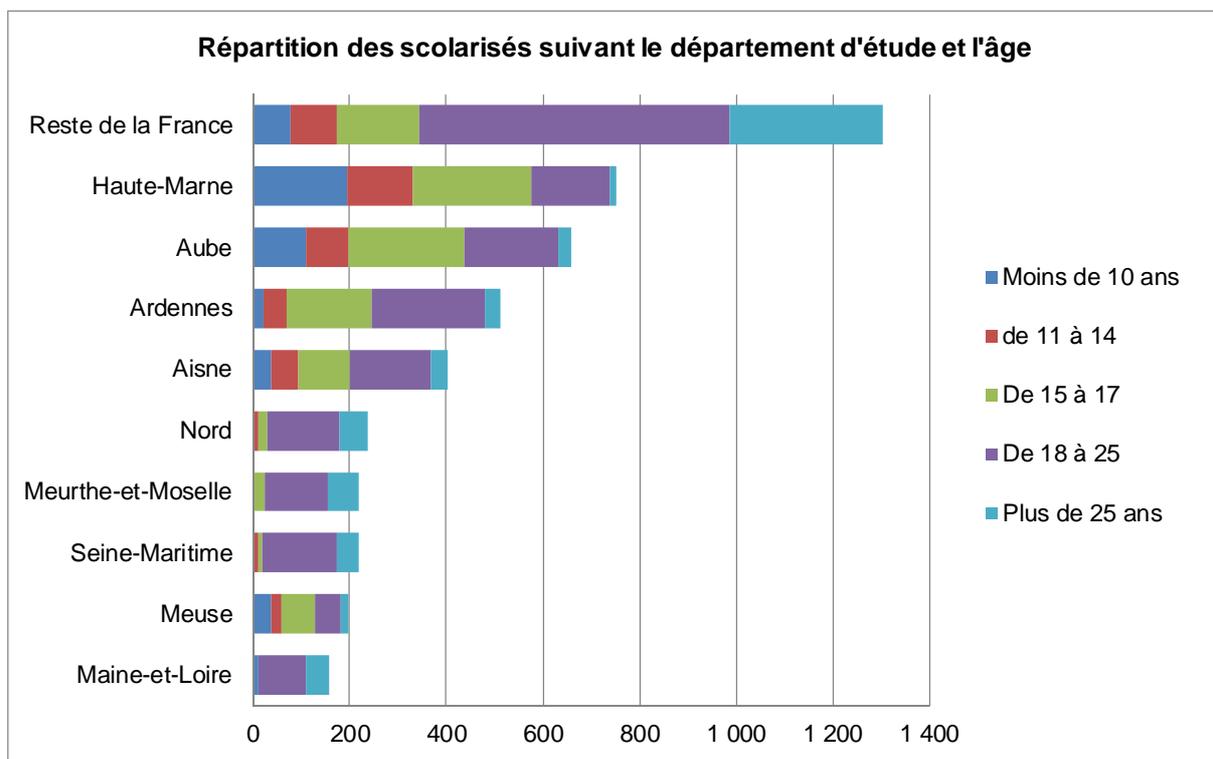


La population scolaire de la Marne étudiant dans un autre département est majoritairement composée d'étudiants puisque la part des plus de 18 ans forme 57% des effectifs totaux. La proportion des élèves d'écoles primaires et maternelles totalise seulement 9% des effectifs. Logiquement, ces élèves sont beaucoup moins mobiles que les autres classes d'élèves. Par contre, les lycéens sont très présents avec 23% des effectifs.



Dans les Pays rémois, châlonnais et sparnacien, les étudiants constituent la majorité de la population allant suivre sa scolarité en dehors du département avec entre 60 et 80% des effectifs migrants selon les territoires. La population d'écoles élémentaires et maternelles ne se déplace pratiquement pas dans ces 3 Pays.

Dans les Pays Vitryat, d'Argonne et de Brie et Champagne, les lycéens constituent l'essentiel des individus qui se déplacent pour un motif d'études. De plus, contrairement aux 3 autres Pays, leurs populations étudiantes se déplacent proportionnellement beaucoup moins et les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires beaucoup plus.



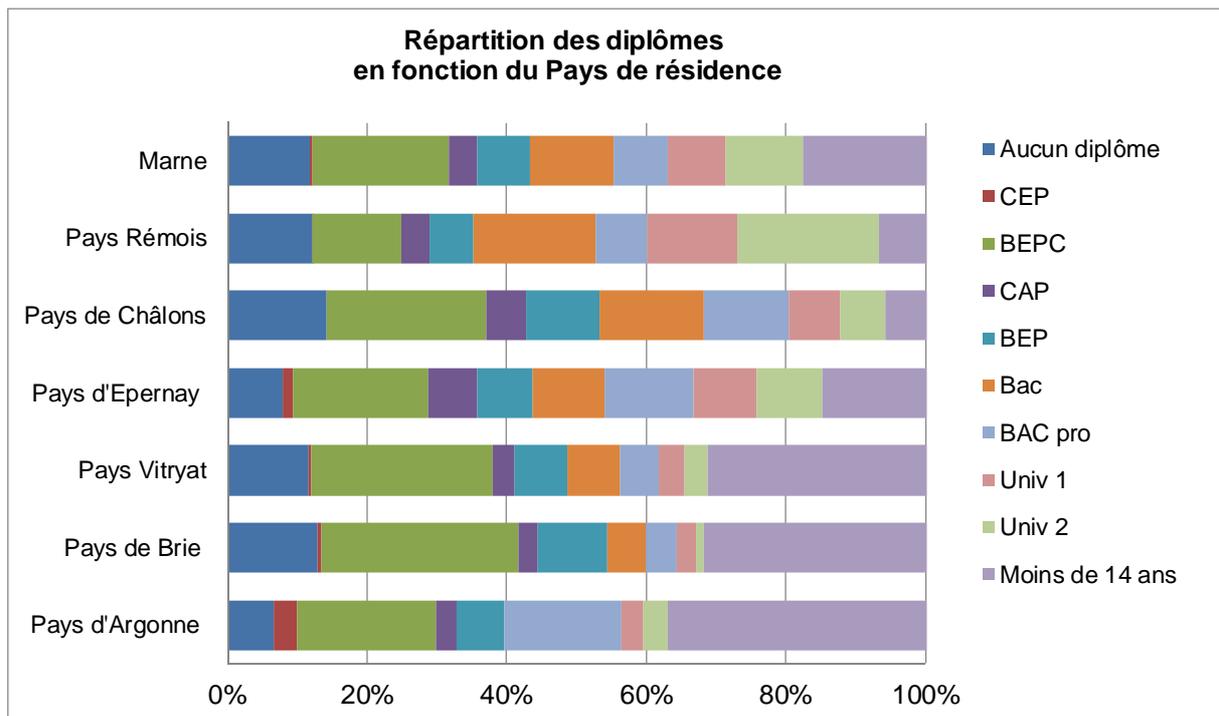
Les départements limitrophes à la Marne accueillent la population mineure en priorité sur son espace tandis que la population étudiante migre vers des départements plus éloignés. De plus, les Pays possédant peu d'établissements scolaires comme les Pays Vitryat, de Brie et d'Argonne interagissent essentiellement avec le département limitrophe au Pays concerné c'est-à-dire que le Pays Vitryat agit avec la Haute-Marne, le Pays de Brie avec l'Aube et le Pays d'Argonne avec la Meuse et les Ardennes.

3. Niveau d'études de ceux qui vont étudier hors de la Marne

Tableau de répartition des diplômes
dans les différents Pays marnais

Diplôme obtenu	Pays rémois	Pays de Châlons	Pays d'Epernay	Pays Vitryat	Pays d'Argonne	Pays de Brie et Champagne	Marne
Aucun diplôme	241	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	541
CEP	< 100	0	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100
BEPC	255	< 100	< 100	224	< 100	203	904
CAP	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	188
BEP	127	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	352
Bac	349	< 100	< 100	< 100	0	< 100	560
BAC pro	151	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	364
Diplôme Universitaire 1er cycle	256	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	383
Diplôme Universitaire 2eme cycle	405	< 100	< 100	< 100	< 100	< 100	515
Moins de 14 ans	138	< 100	< 100	271	< 100	229	818
Total général	2 000	399	470	864	119	719	4 646

SOURCE : INSEE RP 2007



SOURCE : INSEE RP 2007

L'observation du niveau d'étude des populations scolarisées hors Marne selon leur Pays de résidence indique une dichotomie entre :

- d'une part, les territoires châlonnais, rémois et sparnacien car :
 - Les personnes vivant dans le **Pays rémois** mais étudiant en dehors de la Marne sont composées des étudiants post-baccalauréat. En effet, les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur forment 58% de la masse scolaire totale. De plus, la plus grosse part des migrants est titulaire d'un diplôme universitaire de 2^e cycle (étude au-delà de la licence ou du BTS et DUT).
 - Pour le **Pays de Châlons**, encore une fois, les étudiants post-baccalauréat sont les plus nombreux (40% des individus). Néanmoins, les titulaires d'un brevet des collèges sont assez importants aussi ; ce qui nous montre qu'une grande partie étudie dans un lycée à l'extérieur du département.
 - Le **Pays d'Épernay** a manifestement la même attitude que les 2 Pays précédents, ce constat étant nuancé par une plus forte proportion de scolarisés de moins de 14 ans collégiens migrant vers l'extérieur du département.
- et d'autre part, les autres Pays du département dans la mesure où les Pays Vitryat, d'Argonne et de Brie et Champagne ont le même comportement, leurs déplacements étant caractérisés par une forte proportion de titulaires de BEPC et d'enfants de moins de 14 ans.

Les mobilités scolaires

est une publication réalisée par
l'Agence d'Urbanisme et de Développement de l'agglomération et
du pays de Châlons-en-Champagne (AUDC)



Agence d'Urbanisme et de
Développement de l'agglomération et
du pays de Châlons-en-Champagne
13 rue des Augustins
BP 13
51005 Châlons-en-Champagne CEDEX
Tél : 03 26 64 60 98
Mél : accueil@audc51.org